

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2209 - 3 décembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Irlande, Grande-Bretagne, Portugal, France...



**Les banquiers spéculent,
les populations trinquent**

Côte d'Ivoire, Haïti

p3

**Les démocraties de la
trique et de la misère**



Leur société

- p 4 ■ Pour augmenter les salaires, il faut prendre sur les profits
- Restaurants du coeur et hébergement d'urgence
- p 5 ■ À propos des retraites complémentaires
- Pas assez d'argent pour payer les travailleurs du public
- La poudre au lait à la Bourse
- p 6 ■ Transports en commun en Ile-de-France
- Riverains du site Seveso
- p 7 ■ Fusions-acquisitions d'entreprises
- Financiers en quête de profits
- p 12 ■ Deux syndicalistes en garde à vue à Moulins
- Sale ambiance dans la police
- p 13 ■ Les patrons veulent se venger en Martinique
- Vénissieux (Rhône) : expulsion empêchée d'un lycéen étranger
- p 16 ■ Parti de Gauche : des habits neufs pour une politique usée
- Élection des conseillers territoriaux

Dans le monde

- p 8-9 ■ Irlande : la colère dans les rues de Dublin
- Portugal : succès de la grève générale
- p 10 ■ Le mouvement étudiant en Grande-Bretagne et en Italie
- Côte d'Ivoire : dans l'attente des résultats de la présidentielle
- p 11 ■ Après les dernières révélations de WikiLeaks
- Suisse : une « initiative » xénophobe
- p 12 ■ Iran : hausse des prix des produits de base
- Il y a cent ans : 5 novembre 1910, condamné à mort parce que syndicaliste

Dans les entreprises

- p 14 ■ Des chômeurs sans indemnités pendant des mois
- Procès de la dioxine en Isère
- SNCF Limoges
- p 15 ■ 3 000 suppressions de postes chez Renault
- Université Pierre-et-Marie-Curie (Paris Jussieu)
- Arkema - Jarrie (Isère)

Les prix de l'immobilier connaissent une hausse record, en particulier pour les logements anciens, et en particulier à Paris où le mètre carré a atteint 7 030 euros en moyenne, selon les chiffres récemment publiés par les notaires.

C'est une hausse de 13,8 % en un an, par rapport au troisième trimestre 2009. Au niveau national, la hausse est de 8,6 % au troisième trimestre pour le même type de logements. C'est le résultat d'une demande plus grande. Un bon nombre d'acheteurs sont des investisseurs qui ont préféré placer leurs économies « dans la pierre » plutôt que de les risquer à la Bourse. D'autres ont profité des taux d'intérêt assez bas, 3 à 3,5 % sur quinze ou vingt ans, pour se lancer dans ce type d'acquisition, souvent pour échapper à un loyer qui grevait lourdement leur budget en pure perte.

Cela ne règle évidemment pas le problème du logement. En 2004, 55,7 % des ménages en France étaient propriétaires de leur résidence principale; ils sont aujourd'hui 58 %. Mais il vaudrait mieux dire que, tant qu'ils n'ont pas remboursé leur emprunt, ils n'ont fait que troquer leur ancien propriétaire contre un nouveau: la banque. Là encore ce sont les banques

qui sont les gagnantes de l'opération, du moins tant que leurs clients peuvent rembourser.

Et surtout, il reste tous les autres, ceux pour qui acheter un logement est inaccessible et le sera de plus en plus, et ceux pour qui même payer un loyer nécessite des sacrifices parfois impossibles à tenir sur la durée. D'après le récent rapport de la Fondation Abbé-Pierre, un demi-million de ménages ont des impayés de loyers, 3,5 millions sont très mal logés ou pas du tout, à la rue, dans un habitat de fortune ou en structure d'accueil, et 6,6 millions sont en situation de réelle fragilité.

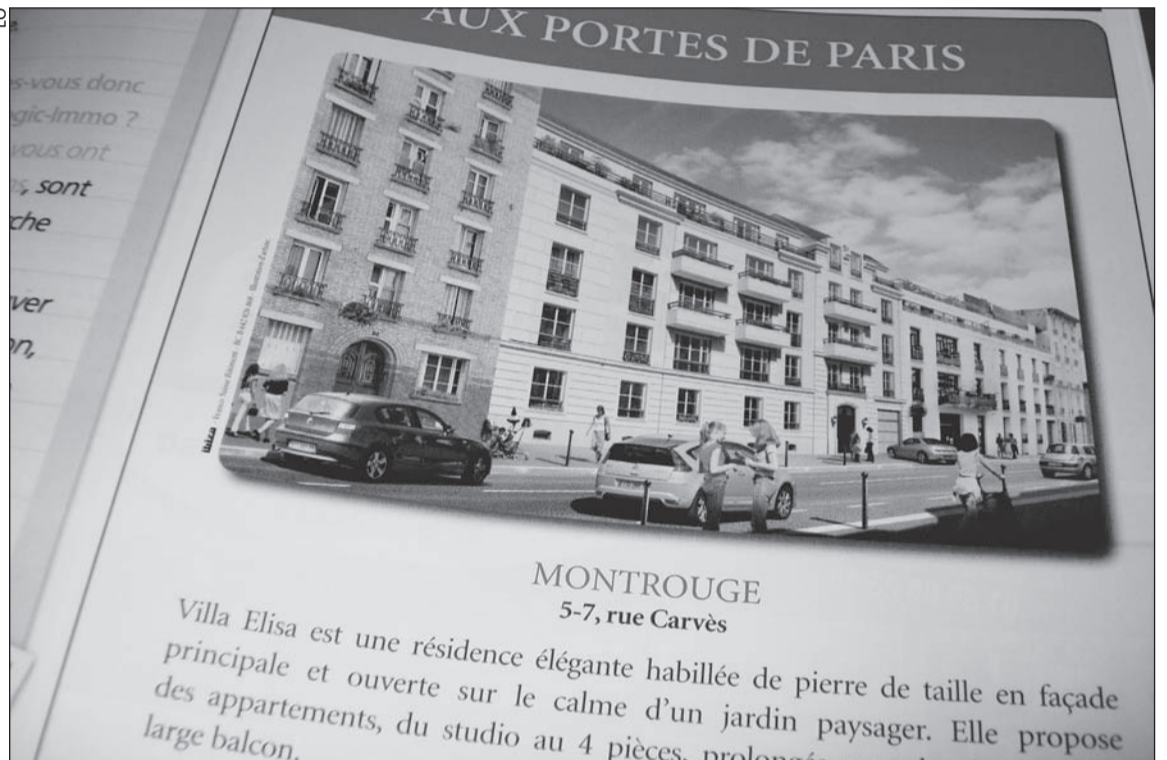
De novembre 2009 à octobre 2010, le nombre de mises en chantier de logements (334 000) a été en recul de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Quant aux 120 000 logements sociaux financés en 2010, selon Benoist Apparu, secrétaire d'État au Logement, il apparaît comme ridicule par rapport aux besoins.

Le problème du logement ne sera pas résolu par les mesures du gouvernement. Apparu a eu le culot de saluer les efforts de Neuilly pour remplir son objectif triennal de 746 logements sociaux; il a plaidé la nécessité de créer à Paris – par

qui et comment? – un marché de logements à loyers « intermédiaires », compris entre 13 et 16 euros le mètre carré, ce qui voudrait dire tout de même au moins 1 200 euros mensuels pour un quatre-pièces.

Accroissement de la spéculation immobilière d'un côté, et de celui des mal-logés de l'autre: mettre fin à cette situation nécessite pour commencer la réquisition des logements vides, ensuite la construction à grande échelle d'au moins un million de logements sociaux qui sont indispensables dès maintenant.

Sylvie MARECHAL



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante:

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le

revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes) www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 29 novembre

Côte d'Ivoire, Haïti

Les démocraties de la trique et de la misère



Dimanche 28 novembre était jour d'élection en Haïti et en Côte d'Ivoire. Ces deux pays sont sur deux continents différents, l'un en Amérique, l'autre en Afrique, à des milliers de kilomètres de distance l'un de l'autre. Mais ils ont ceci en commun qu'ils ont été tous les deux colonisés par la France et qu'ils en portent encore aujourd'hui les stigmates. Ils ont aussi en commun d'avoir été pillés, appauvris, par la même bourgeoisie qui nous exploite ici.

Haïti a été colonie française pendant deux siècles. Sa population d'origine a été massacrée pour être remplacée par des femmes et des hommes déportés d'Afrique, transformés en esclaves pour cultiver les champs de canne à sucre. Ce sucre, produit de luxe à l'époque, qui a fait d'Haïti la colonie la plus riche de la France d'alors.

Nombre de grandes familles bourgeoises de France ont bâti leur fortune par le trafic d'êtres humains et par la sueur et le sang d'esclaves travaillant dans les champs de canne. Cela a duré jusqu'à ce que les esclaves se révoltent et se libèrent eux-mêmes en chassant les troupes françaises de Napoléon Bonaparte.

Ni la bourgeoisie française, ni ses comparses des autres nations bourgeoises n'ont jamais pardonné aux esclaves d'Haïti d'avoir rompu leurs chaînes. Leur coalition réussit, avec la complicité des dirigeants locaux, à imposer que les anciens esclaves dédommagent les anciens propriétaires. Haïti fut littéralement étranglé. La plus riche colonie devint le pays le plus pauvre d'Amérique.

La Côte d'Ivoire, elle, a été colonisée bien plus tard. Mais, pendant le court siècle où elle a subi la domination coloniale de la bourgeoisie française, elle a aussi connu tout ce qui allait avec : le pillage de ses richesses naturelles, le travail forcé pour construire les ports, le chemin de fer, les routes, nécessaires à l'évacuation de ce qui était pillé, la mainmise sur ses principales richesses agricoles, le café et le cacao. Lorsque la bourgeoisie française a commencé à se dégager de ses colonies, elle a confié le pouvoir à Houphouët-Boigny, ancien ministre du gouvernement français, à qui son origine ivoirienne a valu de devenir le dictateur du pays grâce à l'armée française laissée sur place.

Le drapeau français a été remplacé par le drapeau ivoi-

rien, mais le pillage économique du pays a continué et continue encore aujourd'hui. Le port, le chemin de fer, l'aéroport, les banques, les principales usines sont entre les mains de groupes capitalistes, essentiellement français, comme Bolloré, et les grands chantiers de construction continuent à enrichir Bouygues et ses semblables.

Voilà deux pays qui ont subi ou subissent encore la dictature de « nos » groupes capitalistes. Deux pays où une partie plus ou moins importante des classes populaires subit une autre dictature, celle de la faim qui menace. Deux pays dont on enfonce la population dans la pauvreté, mais auxquels les grandes puissances qui les pillent offrent généreusement des bulletins de vote.

C'est particulièrement révoltant dans le cas d'Haïti. Pendant que le pays reste en ruines après le tremblement de terre et qu'aucun programme de reconstruction n'a été entamé ; pendant qu'une partie de la population survit dans des campements de fortune et que l'épidémie de choléra sévit, les grandes puissances ont offert à quelques candidats de quoi se payer des affiches géantes collées sur les murs qui restent debout !

Le président dont le nom sortira des urnes sera inévitablement un pantin que les plus grandes puissances pourront manipuler à leur guise. Mais qu'importe : elles appellent cela la démocratie !

De même elles parleront de « retour à la démocratie » en Côte d'Ivoire, si l'un ou l'autre des deux candidats restés en lice pour le deuxième tour, Gbagbo et Ouattara, peut s'installer au palais présidentiel sans que la proclamation du résultat ne provoque trop de massacres entre les partisans des deux camps, dressés l'un contre l'autre depuis des années par une démagogie ethniste abjecte. Mais les machettes sont déjà sorties et, si la proclamation du résultat provoque un bain de sang, les dirigeants du monde lèveront les bras au ciel et diront que, décidément, ces peuples ne sont pas mûrs pour la démocratie.

Les infâmes hypocrites ! Cette démocratie dont se vantent les puissances impérialistes, comme la France, a poussé sur l'esclavage colonial de peuples d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique. Et tant que dure le capitalisme, au mieux les pays pauvres n'ont droit, en guise de démocratie, qu'aux caricatures qui s'installent à Port-au-Prince et à Abidjan.

Arlette LAGUILLER

La baisse du chômage, pas même un conte de Noël...

Une « très forte réduction du nombre de demandeurs d'emplois » qui serait « très encourageante pour l'évolution du marché du travail », c'est ce qu'a annoncé Xavier Bertrand, le ministre du Travail récemment nommé, qui récupère un poste où il avait déjà sévi avant janvier 2009, avant d'occuper celui de secrétaire général de l'UMP.

Quatre-vingt-dix mille chômeurs de plus en un an en Basse-Normandie, 1 400 de plus en Corse, ces exemples viennent contredire le chiffre de la baisse du chômage en octobre annoncé, sans fanfare il est vrai, par le gouvernement. Les 22 900 inscrits de moins en octobre sur les listes de Pôle emploi sont en fait à rapporter aux 36 400 nouveaux radiés ce même mois, qu'ils l'aient été pour « défaut d'actualisation » de leur dossier ou non-réponse à un appel téléphonique...

Les sorties de Pôle emploi

sont loin d'être des reprises d'emploi : près de la moitié sont en fait des radiations, résultant bien souvent de l'impossibilité de se connecter au site en fin de mois. Et on ne compte plus les chômeurs en fin de droits, découragés et non indemnisés, qui cessent de pointer.

Les offres d'emploi, en revanche, auraient augmenté en octobre. Mais la croissance de 6% concerne les offres de travail temporaire (de un à six mois), et les offres d'emploi occasionnel (moins d'un mois) augmentent de 43%. Comme perspective

d'emploi, on fait mieux.

Une chose est certaine, dont le ministre se garde bien de parler au moment où son patron, Sarkozy, se montre satisfait du recul de l'âge de la retraite : le chômage des plus de 50 ans a augmenté de 16% en un an ! Les licenciements économiques, eux aussi, alimentent de plus en plus le chômage.

Près de cinq millions de personnes sans emploi restent recensées, si on inclut les départements d'outre-mer, et de nombreuses autres, non

inscrites, sont à ajouter à cette statistique. Le ministre du Travail, lui, affiche sa satisfaction : bien qu'on lui ait fixé une « obligation de résultats » consistant à « faire baisser le chômage le plus possible », il est assuré de conserver son job... ou un poste similaire. Mais les chômeurs et leurs familles peuvent dormir tranquilles : tout s'arrangera avec la fin de la crise en 2011, et pour tous ceux qui croient au Père Noël.

Viviane LAFONT

Pour augmenter les salaires, il faut prendre sur les profits

« Sur les sept dernières années, 24 groupes du CAC 40 croulant sous les profits ont augmenté leur masse salariale par employé de seulement 8 % en moyenne, alors que les dividendes par action gonflaient de 110 % » constate le dossier de l'hebdomadaire *L'Expansion* de décembre 2010 consacré aux salaires. Tout cela se place sous le titre : « Pourquoi il faut augmenter les salaires ». Il est vrai que le journal patronal n'affirme vraiment cette nécessité que dans le titre !

Les exemples qu'il donne n'en sont pas moins édifiants. Chez L'Oréal, les actionnaires ont vu leurs dividendes doubler entre 2003 et 2009 alors que les salaires n'ont quasiment pas bougé. Chez Total, la rente totale versée aux actionnaires entre 2003 et 2009, sous forme de dividendes ou de rachats d'actions, dépasse de 19 % la somme consacrée aux

rémunérations des salariés.

De même, toujours selon *L'Expansion*, sur dix ans, de 1999 à 2009, les employés de Lafarge ont vu la productivité augmenter de 56 % quand leurs salaires progressaient d'à peine 26 %. En dix ans, la productivité dans les grandes entreprises françaises a bondi de 27 %, alors que les salaires n'ont augmenté que de 15 %. Ces gains de productivité ne profitent pas aux salaires, voilà ce qu'on peut en conclure. Effectivement, les travailleurs le savent, ces gains ont été obtenus essentiellement par une aggravation de l'exploitation, comme le montre l'augmentation des cadences imposées dans toutes les entreprises. Chaque salarié a travaillé plus durement pour produire plus de richesses, mais celles-ci ont été accaparées par les actionnaires. Là encore, *L'Expansion* en donne une illustration. À Sanofi Aventis, 23 % de la valeur ajoutée, le quart de la richesse produite par les 100 000 salariés

du groupe, sont reversés à une poignée d'actionnaires.

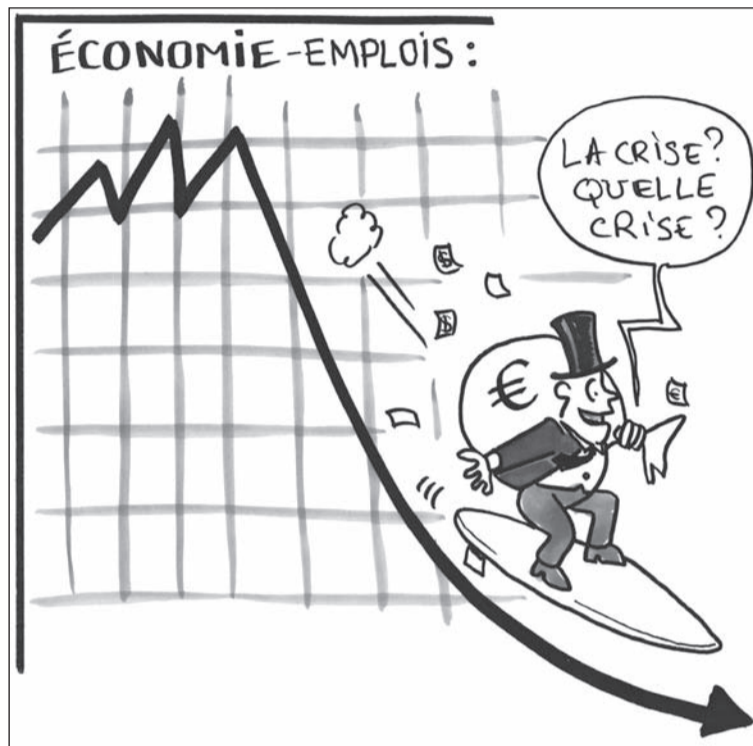
D'autres chiffres donnés sont parlants. Chez Lafarge, seuls 4 % de la valeur ajoutée sont consacrés à l'investissement, à peine 8 % chez EDF,

0 % chez Saint-Gobain. Tout cela « c'est de la prédation », c'est ce que déclare même un tenant du capitalisme comme Jean Peyrelevade, ancien patron du Crédit Lyonnais, et aujourd'hui directeur de la banque d'affaires

Léonardo. Et de constater : « Les actionnaires institutionnels exercent une pression non seulement intenable, mais exagérée sur les entreprises. Depuis quelques mois (...) ils exigent de nouveau leurs fameux 15 % de rendement. Cet impératif ne peut s'appliquer, sauf à prendre des risques inconsidérés et à provoquer de nouveau une crise majeure. » Eh oui, à force de comprimer les salaires pour accentuer encore leur part de profit, un profit dont ils ne font rien d'autre que d'alimenter la spéculation financière, ce sont les capitalistes qui enfoncent la société dans la crise. Mais aucun capitaliste ne décidera d'augmenter les salaires et de diminuer ses profits.

Alors les travailleurs ne devront compter que sur leurs luttes pour contraindre les patrons à augmenter les salaires. Quant à sortir de la crise, il faudra pour cela se débarrasser des capitalistes.

Aline RETESSE



• Restaurants du cœur

Vingt-cinq ans de misère et ça continue

Pour la vingt-sixième année consécutive la campagne des Restos du cœur démarre et elle doit durer jusqu'au 31 mars 2011. Quand en 1985 Coluche avait lancé cette initiative pour venir en aide aux plus démunis, elle ne devait durer que le temps d'un hiver. Aujourd'hui elle est devenue indispensable pour des centaines de milliers de personnes qui, sans les distributions de nourriture gratuite des Restos du cœur, ne mangeraient pas à leur faim.

Ainsi, en 2009, les Restos du cœur ont accueilli 830 000 personnes, dont 30 000 bébés de moins d'un an. Dans les 2 056 Restos du cœur, 58 000 bénévoles – il y en avait 4 500 lors de la première campagne en 1985 – ont servi 103 millions de repas. Les Restos du cœur n'existent que grâce à ces femmes et à ces hommes qui ne comptent pas pour leur temps et leur dévouement pour les faire fonctionner.

Ces chiffres, déjà en hausse de 20 % en deux ans, vont encore augmenter cette année car la misère et la précarité ne font que se développer. D'année en année, elles touchent des

couches de plus en plus larges de la population : « Nous avons des retraités qui ne s'en sortent pas avec leurs petites retraites, des jeunes en galère qui ne parviennent pas à se nourrir correctement, des mères avec de jeunes enfants, des familles entières », signale aussi un responsable, sans oublier les sans-abri – 13 000 en 2009 – qui sont venus manger chaud toutes les semaines aux Restos du cœur.

Mais si les besoins des Restos du cœur et de toutes les autres associations humanitaires explosent, les aides versées par l'Union européenne et l'État français, qui représentent près de 30 % de leur budget, ne suivent pas. Les aides européennes vont diminuer en 2011 et l'aide complémentaire de l'État (PNAA) ne sera peut-être pas maintenue, sous prétexte d'une réforme en 2013 de la politique agricole commune (PAC).

Dans un des pays les plus riches du monde, c'est donc la charité publique qui, cet hiver encore, sera censée pallier les insuffisances d'un État bien plus préoccupé par le sort des banquiers et des industriels que par celui des laissés-pour-compte de cette société.

Cédric DUVAL

• Hébergements d'urgence

L'infamie de quelques préfets... et de cette société

Avec l'hiver et le froid, le sinistre décompte du nombre des sans-abri retrouvés sans vie après une nuit glaciale a repris. Cette année, des préfetures ont ajouté un cran à l'indignité de la situation quand, pour pallier le manque de places dans les centres d'hébergement d'urgence, elles ont donné la consigne d'en refuser l'accès aux étrangers sans papiers.

C'est *Libération* qui, le 29 novembre, a révélé les faits. Le journal publie l'extrait d'un courriel émanant de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Calvados demandant aux associations chargées de l'accueil des sans-domicile de ne plus prendre en charge les étrangers déboutés de la demande d'asile et leur rappelant : « Lors de la réunion tenue en préfecture le 16 juillet, la DDCS avait clairement

annoncé que les déboutés ne seraient plus pris en charge dans le dispositif d'hébergement. » Dans le département du Haut-Rhin, c'est un document officiel adressé au Samu social qui lui enjoint d'opérer une sélection parmi les démunis en stipulant : « Les familles demandeurs d'asile pourront n'être accueillies que sous réserve de ne pas dépasser un plafond. »

Cette forfaiture rendue publique, le secrétaire d'État au Logement Benoist Apparu a juré ses grands dieux qu'aucune consigne en ce sens n'avait été donnée par le gouvernement. Et de citer Sarkozy qui déclarait en octobre 2007, à l'occasion d'une journée du refus de la misère : « Quand quelqu'un est à la rue, qu'il est dans une situation d'urgence et de détresse, on ne va tout de même pas lui demander ses papiers. Dans les centres d'urgence, on doit accueillir tout le monde. » Mais, trois ans plus tard, preuve est faite s'il en fallait

une qu'il ne s'agissait que de propos de bonimenteur.

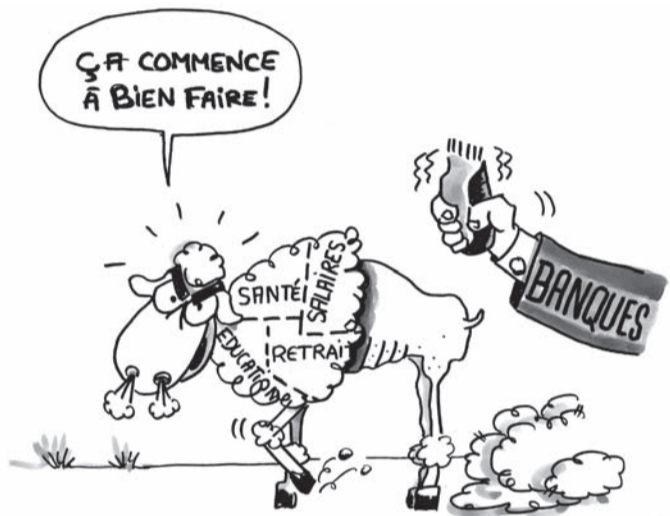
Les associations qui viennent en aide aux sans-abri dénoncent dans le budget 2011 une diminution de 2 % du budget alloué à l'hébergement d'urgence et de 47 % des crédits alloués aux équipes mobiles qui vont à la rencontre des sans-abri. Les places d'hébergement sont insuffisantes. Rien qu'à Paris, alors que ces associations évaluent à 13 000 le nombre de places nécessaires, il n'y en a que 8 000. Et cela ne va pas s'améliorer. Chaque jour, de nouveaux chômeurs ainsi que de nouveaux « travailleurs pauvres » viennent grossir les rangs de ceux qui n'ont pas de toit.

C'est le résultat d'une politique gouvernementale et patronale qui aboutit à enrichir les plus riches et qui se refuse à dépenser un sou de plus quand il s'agit d'empêcher les pauvres de dormir dehors.

Sophie GARGAN

• Retraites complémentaires: L'appétit du patronat, mais aussi ses craintes

Une rencontre avec les confédérations syndicales a eu lieu le 25 novembre au siège du syndicat patronal, le Medef, au sujet de l'avenir des régimes de retraites complémentaires du secteur privé, l'Agirc (pour les cadres) et l'Arrco (pour les non-cadres). En effet la convention régissant le montant des pensions des salariés partant à la retraite entre 60 et 65 ans vient à échéance. Mais finalement le patronat a accepté de laisser la « discussion » avec les syndicats se prolonger jusqu'à l'été avant de conclure. Juste au sortir du mouvement sur les retraites, le patronat a sans doute trouvé plus prudent de remettre à plus tard ses projets... qui n'en demeurent pas moins.



L'Agirc-Arrco est prétendument géré entre « partenaires sociaux », c'est-à-dire entre patronat et syndicats. En réalité, c'est le Medef qui fait la loi. Il ne fait pas mystère de préparer une nouvelle baisse des pensions de retraites complémentaires. Or celles-ci représentent d'un tiers à la moitié du montant des pensions des retraités du secteur privé.

Ces derniers mois, quand le gouvernement menait la charge contre les retraites, le patronat se contentait de l'appuyer, sans prendre la tête de cette campagne qui ne concernait que la retraite de base. Il se réservait pour plus tard, en particulier pour une remise en cause de l'AGFF (Association pour la gestion du fonds de financement de l'Agirc et de l'Arrco), un fonds géré en commun avec les syndicats pour financer la retraite complémentaire de 60 à 65 ans.

Ce fonds remonte à avril 1983, date du passage de l'âge légal de la retraite de 65 à 60 ans. Fin 2000 déjà, le Medef avait appelé les patrons à cesser de participer à ce dispositif, ce qui aurait provoqué une baisse d'environ 20% du montant total des retraites complémentaires pour tous les salariés qui partaient à la retraite à 60 ans. Le patronat faisait ainsi pression sur les

syndicats « partenaires », afin qu'ils acceptent une baisse des pensions de retraite. Il avait fallu que des centaines de milliers de travailleurs descendent dans la rue, en janvier 2001, pour que le patronat accepte de continuer à alimenter ce fonds.

Depuis le milieu des années 1990 et avec le développement de la crise, le montant des retraites complémentaires n'a pas cessé de baisser, cette baisse se conjuguant avec celle de la retraite de base. Le Medef voudrait maintenant pousser son avantage à l'occasion de la fin de la convention AGFF. L'échéance normale était au 31 décembre 2010, et c'est cette échéance que le Medef vient d'accepter de reporter de six mois. Les menaces n'en sont pas moins toujours présentes car, pour les retraites complémentaires comme pour les autres, l'objectif du patronat est avant tout de réduire ce qu'il doit payer.

Il faudra mettre le holà à cette nouvelle attaque contre les ressources des futurs retraités, et pour cela il faudra que les travailleurs fassent entendre leur refus haut et fort, au moins comme en 2001!

Jean SANDAY

Pas assez d'argent pour payer les fonctionnaires !

Il manque 930 millions d'euros pour assurer la paie de décembre des fonctionnaires. Le gouvernement a annoncé qu'il n'y a pas de crainte à avoir et que les salaires seront bien versés, la somme manquante étant débloquée en urgence par des transferts de crédits pris sur d'autres postes du budget.

En fait, il ne s'agit pas d'un déficit réel, mais d'un écart entre les prévisions budgétaires et la réalité, qui concerne huit ministères, dont ceux de l'Intérieur, de la Défense et de l'Éducation nationale, dont le nombre de départs en retraite a été sous-évalué, tandis que certaines primes ou indemnités n'ont pas été prises en compte. Car si le gouvernement maintient sa politique de baisse des emplois dans la fonction publique, notamment par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, qui sert de base à ses calculs, il navigue à vue en ce qui concerne les effectifs. Ainsi, différents services n'ont pas anticipé que, à cause de la réforme des retraites de 2003, un nombre important de fonctionnaires ont dû prolonger leur activité, pour ne pas voir leur pension minorée. Cela explique en grande partie

les quelque 20 000 postes « en plus » retrouvés le mois dernier dans l'Éducation nationale.

La baisse des effectifs a donc un coût, que n'avaient pas prévu certains ministères. Ainsi, toujours dans l'Éducation nationale, le recours aux heures supplémentaires a augmenté du fait du manque d'enseignants et, pour que les cours puissent se tenir, il faut de plus en plus souvent faire appel à des contractuels ou des vacataires. Dans l'armée, l'État s'est engagé à reloger les militaires dont les bases ont été fermées, et ceux qui acceptent de quitter l'armée reçoivent 75 000 euros en moyenne. Le montant des primes a aussi gonflé, parce que l'État les multiplie pour tenter de masquer la minceur des augmentations de salaire. Si leur montant est faible pour les fonctionnaires situés en bas de l'échelle, il n'en va pas de même

pour les hauts fonctionnaires, qui se sont vu gratifier en 2009 d'une prime « au mérite », censée remplacer tout un maquis de primes, et dont le montant peut dépasser les 60 000 euros annuels, par exemple pour les préfets.

Le fait qu'il ait manqué près d'un milliard d'euros est un exemple du manque de sérieux des calculs de ce gouvernement qui, régulièrement, doit ajuster ses dépenses de fonctionnement – même si, cette année, les proportions sont plus importantes. On peut craindre que cela ne devienne une habitude. Dans sa recherche systématique d'économies, il accentue d'année en année ses attaques contre la fonction publique en faisant pression sur les salaires, en même temps que le nombre de postes diminue.

L'annonce qu'il n'y a pas assez d'argent va en tout cas dans le sens de la propagande gouvernementale, qui se résume à dire que l'État dépense trop pour les services publics.

Marianne LAMIRAL

• La poudre de lait à la Bourse De mal en pis

Les spécialistes en produits dérivés des biens agricoles au sein des Bourses européennes ont mis fin à un scandale qui durait depuis trop longtemps: les financiers ne pouvaient pas spéculer sur le lait!

L'Union européenne ayant dérégulé les prix du lait, avec comme première conséquence d'acculer les petits producteurs à la faillite, les banquiers ont pu inventer l'instrument qui leur convient: un contrat à terme portant sur l'achat de 24 tonnes de poudre de lait. Précisons tout de suite que ce contrat ne concerne pas la majorité des producteurs. En effet 24 tonnes de poudre équivalent à 250 000 litres de lait, soit la production annuelle d'une exploitation de trente vaches!

Cette offre s'adresse, paraît-il, aux industriels de l'agro-alimentaire qui voudraient se prémunir contre les variations des cours du lait en l'achetant trois, six, voire dix-huit mois à l'avance. Mais acheter à l'avance, avec des prix négociés avec les grands producteurs, tous les industriels le font déjà. La nouveauté réside dans le fait que les contrats à terme de 24 tonnes pourront, à leur tour,



se vendre et s'acheter et que les financiers pourront spéculer sur la variation de leur cours.

Le créateur du « produit financier », après avoir faiblement prétendu que ces contrats aideront à lisser les cours et à rendre le marché transparent, avoue sans plus de gêne que 3% seulement des contrats donnent lieu à un échange réel de marchandises. Autant dire que 97% consistent en un pur jeu spéculatif. C'est ce qui existe déjà pour les céréales, et c'est une des raisons de la hausse vertigineuse de leurs prix, laquelle avait amené des populations entières au bord

de la famine il y a deux ans.

La production européenne de lait est estimée à 120 millions de tonnes par an. C'est un produit indispensable à la vie quotidienne de la population. Ses petits producteurs ont pourtant le plus grand mal à vivre de leur travail. Mais ce monde qui marche sur la tête peut inventer un outil capable de les ruiner définitivement, de mettre le lait hors de portée des bourses modestes, mais en revanche de faire gagner un peu plus d'argent à des financiers qui s'étouffent déjà sous leurs capitaux.

P. G.

• Transports en commun en Île-de-France

Ça roule de plus en plus mal !

La Cour des comptes a publié le 17 novembre un long rapport sur la situation des transports en commun en Île-de-France, dans lequel elle enregistre jusque dans les détails ce que chacun, travailleur, chômeur ou retraité, peut déplorer tous les jours : les conditions de transport se dégradent, et c'est peu de chose que de le dire !

Pour Paris et sa région, 1 700 kilomètres de lignes sont empruntées quotidiennement par 7,5 millions d'usagers. Certaines lignes du métro, du RER ou de trains de banlieue sont saturées. Les voyageurs sont empilés, comprimés matin et soir, sur les quais comme dans les rames.

La ligne 13 de métro par exemple, qui dessert au nord les villes de Saint-Denis et de Gennevilliers et au sud celles de Châtillon et Montrouge, est archi-comble. Sur la ligne A du RER, qui suit un trajet est-ouest, il en est de même.

Le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France), qui chapeaute les transports en commun et décide des investissements, des rénovations, des prolongements de lignes, agit au compte-gouttes. On attend entre autres depuis un demi-siècle le prolongement de la ligne 11, du centre de Paris vers le nord-est, en direction des communes populaires de Romainville ou de Rosny, par exemple.

Mais il n'y a pas que cela. Les pannes sont quotidiennes, à cause de la vétusté du matériel et du manque d'entretien, imputable aux suppressions de postes, au non-remplacement des départs en retraite. Cela

se paie chèrement en avaries sur les rames, en attentes, en retards stressants, et donc en fatigue avant même d'avoir commencé à travailler.

Pour payer des loyers moins élevés, les patrons déplacent leurs sièges sociaux, immeubles de bureaux et mêmes usines d'un bout à l'autre de la région parisienne. Ils réorganisent le travail en fonction de leurs seuls intérêts, sans tenir compte des lieux d'habitation des salariés. Et quand un salarié doit suivre son entreprise à l'opposé de la région parisienne, il allonge son temps de transport d'une demi-heure, d'une heure, ou plus.

Alors, oui, le problème des trajets domicile-travail se pose de façon aiguë dans la région parisienne (comme partout d'ailleurs). Le remède préconisé par la Cour des comptes, l'État ou la Région consiste en l'augmentation du prix du transport, avec pour grand bénéficiaire le patronat. Pourtant, le réseau de transports en commun permet aux patrons de disposer de la main-d'œuvre dont ils ont besoin. C'est à eux de prendre en charge l'intégralité du financement de ce réseau !

Claire DESPLANTES



• Grands projets

Toujours plus loin, toujours plus long... toujours plus cher

Le 1^{er} octobre, une série de débats publics a démarré, concernant les deux grands projets de transports de la région parisienne.

D'un côté le projet gouvernemental, le Métro-Grand Paris, comprend la construction d'une double boucle de 155 km de voies ferrées, reliant neuf pôles stratégiques pour les entreprises (Roissy, Le Bourget, Marne-la-Vallée, Villejuif, Orly, Massy, Saclay, La Défense, Saint-Denis-Pleyel). De l'autre, le projet présenté par la région Ile-de-France, appelé Arc Express, comprend une rocade de 60 km entourant Paris, avec une cinquantaine de gares situées en proche banlieue.

Ce débat public a été lancé à grand renfort de publicité. Le ministre de l'Aménagement du territoire, Michel Mercier, chargé du dossier depuis la disparition du secrétaire d'État Christian Blanc pour cause de consommation immodérée de cigares, prétend

même que ce débat public est « le plus important qui ait jamais eu lieu ». 75 réunions prévues, des millions d'invitations envoyées, du grand spectacle, tout est fait pour faire croire que les Franciliens vont décider quel sera l'avenir en matière de transports.

Mais les décisions de ce genre se prennent toujours à l'abri des regards de la population, exclusivement dans les plus hautes sphères, et les raisons de leurs choix ne sont guère dictées par l'intérêt du plus grand nombre. Il est vrai que, jusqu'à présent, c'était un peu la guerre entre les deux projets : le SuperMétro-Grand Paris, initié par des proches du gouvernement, contre celui de la rocade présenté par Jean-Paul Huchon, le président socialiste de la région Île-de-France. Mais si les hautes sphères souhaitent fusionner les deux projets pharaoniques comme le prétend la presse, les raisons sont d'abord financières et politiques.

Les transports publics sont un énorme problème pour tous les habitants de la région parisienne, en particulier pour les salariés.

Mais au-delà du problème des transports dans la région parisienne, c'est toute l'organisation sociale qu'il faudrait remettre en cause, pour privilégier la proximité entre l'habitation et le travail, dans l'intérêt des habitants et de leur bien-être. De cela, les dirigeants sont incapables. Face aux intérêts privés qui dictent les choix d'installation des entreprises d'une part, et d'autre part entretiennent la spéculation immobilière et rendent les prix des logements inabordable, ils n'ont comme politique que celle du laissez-faire. Cela mène à l'existence de véritables monstres urbains comme la mégapole parisienne, démente, ingérable et inhumaine, sauf pour une poignée de privilégiés.

Bertrand GORDES

• Riverains de sites Seveso

L'argent de l'État n'est pas pour vous

Sous prétexte de raboter des niches fiscales, le gouvernement de droite et sa majorité viennent de bloquer en grande partie les travaux de protection autour des sites industriels dangereux classés Seveso.

Autour de ces sites, à côté de mesures d'expropriation permettant de détruire un certain nombre d'habitations proches des zones à risques, le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) prévoyait la sécurisation d'autres logements, moins directement menacés, par l'installation de doubles vitrages par exemple,

ou la création d'une pièce de confinement, isolée de l'atmosphère extérieure. Une loi, celle dite du Grenelle 2, avait décidé le 29 juin dernier que l'État financerait ces travaux à 40 %, par le biais d'un crédit d'impôt, l'entreprise dangereuse, les collectivités locales et le propriétaire occupant le logement en payant chacun 20 %.

Or le gouvernement est à la recherche de dépenses à supprimer, en particulier parmi celles qui bénéficient à la population. Pas question en revanche d'écarter les 140 milliards de profits qui chaque année viennent enrichir

patrons et actionnaires. Les belles promesses des autorités faites en 2001 après l'explosion de l'usine AZF à Toulouse sont aujourd'hui réduites. Les inspecteurs des installations classées restent ridiculement peu nombreux. L'examen des 423 plans de prévention, qui aurait dû se terminer fin 2008, traîne en longueur. Seuls 54 ont été validés à ce jour.

Veiller à la protection de la population coûte toujours trop cher, aux yeux de gouvernants qui préfèrent protéger les profits patronaux.

Vincent GELAS

Manifestation Contre le chômage et la précarité

Pour la huitième année consécutive, diverses organisations de chômeurs et de travailleurs précaires appellent à manifester

à **Paris**

Samedi 4 décembre 2010

à 14 heures

place de Stalingrad

**Lutte Ouvrière
se joint à cet appel**

• Fusions-acquisitions d'entreprises

Pendant la crise, les affaires battent leur plein

La bataille entre une dizaine de grands groupes mondiaux autour de Yoplait, second fromager industriel français, est le dernier exemple d'une nouvelle flambée des fusions-acquisitions d'entreprises. Interrompues un temps par la crise de 2008, ces grandes manœuvres de la guerre économique que se livrent les mastodontes de l'économie et de la finance mondiales ont repris de plus belle.

Pour ce faire, ceux-ci disposent, selon une étude récente du Crédit Suisse, d'une trésorerie de 3 000 milliards de dollars, car leurs profits grimpent en flèche. Mais comme ils n'ont nulle envie d'investir dans la production, ce qui ne rapporte pas assez, cet argent leur sert surtout à racheter des concurrents ou de nouveaux venus sur le marché qui promettent de dégager des profits élevés.

Ces 3 000 milliards de trésorerie des mille plus grands groupes de la planète – c'est pratiquement autant que ce que l'Europe et l'Amérique ont

offert à leurs banquiers pour les sauver de la faillite depuis 2008 –, ils vont les utiliser pour se jeter les uns à l'assaut des autres. De nouveau. Car cette frénésie prédatrice, qui ne crée aucune richesse, sinon pour les actionnaires, avait déjà atteint des sommets juste avant que n'éclate la crise financière.

Certes, avec 2 100 milliards de dollars de fusions-acquisitions annoncés pour 2010, on est loin du record de 2007 : 4 280 milliards. Mais, pour 2011, les analystes financiers s'attendent à une forte progression du phénomène.

Europe, Amérique, Inde, Brésil, Afrique du Nord, Chine, tous les secteurs sont concernés : finance, immobilier, aéronautique, transport aérien, high tech, télécommunications, énergie, chimie des engrais...

L'industrie pharmaceutique n'est pas en reste. Sanofi Aventis a entrepris d'acheter la société américaine Genzyme. « Liée au segment des maladies rares, où la concurrence est limitée », expliquent les analystes de la Société Générale, cette acquisition serait pour Sanofi « une source de revenus de 4 milliards d'euros ».

Comme Sanofi Aventis, qui a mis 18,5 milliards de dollars sur la table, les grands groupes ont les moyens de s'emparer des proies qu'ils convoitent : leurs profits ont explosé. Ceux-ci, en hausse de 11 % sur un an, ont placé Sanofi Aventis

en tête des sociétés cotées à la Bourse de Paris. Sa direction annonce avoir « économisé plus d'un milliard d'euros » dans le cadre de son « plan de réduction des coûts » sur 2008-2013. La façon d'y parvenir ? En fermant des sites et en supprimant 4 000 emplois.

En fait, tous les grands groupes « restructurent ». En clair, ils suppriment des emplois à tour de bras. Et les fonds ainsi récupérés sur le dos de leurs salariés leur servent à spéculer et, c'est souvent la même chose, à s'emparer de nouvelles parts de marché.

Il est significatif, selon le Crédit Suisse, que les secteurs où il y a le plus de fusions-acquisitions soient ceux, hautement spéculatifs, de la finance et de l'immobilier, loin devant tous les autres. Tout comme le fait qu'un quart des offres

mondiales de fusions-acquisitions se concentrent sur des régions et pays, telle la Chine, que l'on présente comme en croissance rapide, mais où cela pourrait accélérer la formation, écrit *Le Monde*, d'une nouvelle bulle spéculative dévastatrice.

Prédateur, parasite, socialement injuste et menant la société à la catastrophe : plus vite l'humanité aura mis le système capitaliste hors d'état de nuire, mieux elle s'en portera !

Pierre LAFFITTE

• Grèce, Irlande, Portugal

Financiers en quête de profits

À lire les titres des journaux, l'Irlande viendrait d'être sauvée de la faillite grâce à l'intervention des autorités financières et politiques européennes. Mais d'abord, de quoi l'Irlande avait-elle besoin d'être sauvée ?

La seule chose qui menaçait cet État était, et reste, le fait que les banques ne consentent à lui prêter les fonds dont il a besoin qu'à des taux d'intérêt de plus en plus élevés. Et si l'Irlande avait besoin d'être sauvée, c'est uniquement des griffes des financiers.

Mais le « plan de sauvetage » a consisté à la soumettre au contraire encore un peu plus à ces derniers. Le gouvernement irlandais, tout de droite qu'il soit, a tenté d'y échapper, de le retarder. Mais rien n'y a fait, sous la pression des autres pays, du FMI et des banques elles-mêmes, l'Irlande a dû accepter un plan d'aide de 85 milliards.

Sur cette somme, 17,5 milliards d'euros sont fournis par le gouvernement irlandais

lui-même, en piochant dans son fonds de réserve des retraites. Le reste sera emprunté aux grandes banques internationales, par l'intermédiaire et avec la garantie des organismes publics européens et du FMI, au taux moyen de 5,8 %.

Les financiers réalisent ainsi une excellente opération et gagnent sur tous les tableaux. D'abord, les 85 milliards serviront essentiellement à assainir les comptes de leurs filiales ou de leurs débiteurs irlandais. Ensuite, ils prêtent à 5,8 % des capitaux qu'ils continuent à emprunter à 1 % à la Banque centrale européenne. Enfin, ils obtiennent pour cette opération la garantie de l'Union européenne, c'est-à-dire en l'occurrence de la France et de l'Allemagne. Naturellement, l'addition est présentée aux travailleurs irlandais sous forme d'un plan d'austérité féroce.

Dans cette opération, préparée depuis plusieurs mois, les financiers ont utilisé à leur profit l'existence d'un fonds de garantie des États de la zone



euro mis sur pied après la crise grecque. Ce fonds, soi-disant destiné à aider les États soumis aux pressions des « marchés », a surtout servi de garantie aux banquiers. Ayant réussi leur coup, avec la complicité bienveillante des organismes publics et des gouvernements, ils se préparent à le rééditer contre le Portugal ou l'Espagne, voire d'autres pays encore.

Le fait qu'au passage ils plongent des populations entières dans la pauvreté, et

risquent de conduire à une explosion générale du système, ne les empêche pas de dormir. Ils veulent placer les masses énormes de capitaux qu'ils détiennent, et les placer avec un rendement suffisant, garanti par les États, quitte à vampiriser la Terre entière, faute de quoi leur système absurde s'effondrerait. Mais c'est peut-être ainsi qu'il s'effondrera tout de même.

Paul GALOIS

• Auto-entrepreneurs Des promesses trompeuses

Lancé en 2008 par le gouvernement, le régime fiscal des auto-entrepreneurs devait, en facilitant la création de petites entreprises et en leur faisant miroiter trois ans d'exonération d'impôts, aider certaines personnes à créer leur propre emploi. Or, depuis le début du mois de novembre, beaucoup d'entre eux manifestent leur colère. Ils se sentent floués après avoir reçu un avis d'imposition les obligeant à s'acquitter de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

En fait, cette taxe remplace en partie la taxe professionnelle perçue par les communes, et désormais supprimée. Or le mode de calcul de cette nouvelle taxe repose, non sur le chiffre d'affaires, mais sur la valeur locative des locaux des entreprises, même s'il s'agit d'un lieu de résidence. Du coup, même s'ils n'ont réalisé qu'un faible chiffre d'affaires, certains auto-entrepreneurs doivent payer la CFE... et perdent de l'argent.

Face à leur colère, le secrétaire d'État chargé des PME, Frédéric Lefebvre, a fini par déclarer, le 30 novembre, que les auto-entrepreneurs ne paieraient « évidemment pas » la CFE. Mais peut-être n'est-ce qu'un boniment de plus.

R. M.

• République d'Irlande

La colère dans les rues de Dublin

Le samedi 27 novembre, à l'appel de la confédération syndicale unique ICTU, des manifestants venus des quatre coins de la république ont envahi les rues de Dublin pour affirmer leur opposition aux nouvelles mesures d'austérité annoncées dans le cadre du plan de «sauvetage» international organisé par le FMI et l'Union européenne. Depuis la grande manifestation du 21 février 2009 contre le deuxième plan d'austérité du gouvernement, on n'avait pas vu une telle démonstration de force dans les rues de la capitale: 100 000 manifestants selon les organisateurs, 50 000 selon la police, dans une ville qui ne compte que 500 000 habitants!

Contre la dictature des banques et des riches

Comme en février 2009, l'aspect le plus frappant de cette manifestation a été la participation massive de jeunes et de moins jeunes, peu habitués à descendre dans la rue, qui avaient apporté avec eux leurs propres pancartes manuscrites exprimant leur colère contre le parasitisme des banquiers et des promoteurs immobiliers, et aussi contre les politiciens corrompus qui les ont arrosés depuis trois ans aux dépens des fonds publics. Bon nombre de ces pancartes exprimaient également la colère contre la baisse annoncée du salaire minimum et les nouvelles attaques prévues contre les retraites et les allocations sociales.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si un grand nombre de ces manifestants se sont retrouvés derrière les banderoles d'organisations peu connues, avec lesquelles ils n'avaient aucun lien, mais dans les slogans desquelles ils ont pu se reconnaître. Ce fut le cas, par exemple, du regroupement d'extrême gauche «Le peuple contre le profit» ou encore du «Réseau 1%», regroupement d'associations locales de chômeurs d'inspiration anarchiste, constitué récemment «contre la dictature des 1% les

plus riches qui contrôlent 34% de la richesse du pays».

Les arrière-pensées des leaders syndicaux

Lors du rassemblement qui a conclu la manifestation, devant la grande poste de Dublin, les dirigeants de l'ICTU ont rappelé que c'est de son parvis que, en avril 1916, James Connolly, figure historique du mouvement

ouvrier irlandais, avait proclamé l'indépendance de l'Irlande. Mais ils se sont bien gardés de rappeler que ce fut en tant que leader de milices ouvrières et au nom de la classe ouvrière, alors que la guerre impérialiste déchirait l'Europe, que Connolly avait fait cette proclamation.

Au contraire, la politique de l'ICTU est empreinte de nationalisme, faisant la promotion d'un «plan plus efficace et plus juste» qui, selon ses dirigeants, permettrait à l'Irlande de se tirer d'affaire «par ses propres moyens».

Ce plan, ils se gardent bien d'en donner les détails. Mais il n'est pas difficile de deviner quelle teneur il pourrait avoir, quand on sait que ces mêmes leaders ont apporté leur appui aux deux précédents plans d'austérité

qui ont frappé la classe ouvrière et même, dans l'accord dit de Croke Park signé en juin dernier, à une partie des attaques qui visent aujourd'hui les travailleurs du secteur public.

Les leaders syndicaux n'ont pas d'autre perspective à offrir aux travailleurs que de renverser la coalition au pouvoir lors des élections de janvier, et d'appuyer leur revendication d'une nouvelle «grande négociation» avec le futur gouvernement. Qu'importe si celui-ci sera probablement formé par une coalition du parti de droite Fine Gael et du Parti Travailleuse, qui se sont déjà prononcés en faveur des mesures d'austérité prévues, voire de leur durcissement, comme c'est le cas du Parti Travailleuse, qui juge insuffisant le nombre de suppressions d'emplois prévues dans

le secteur public!

Il reste que la classe ouvrière irlandaise n'a peut-être pas encore dit son dernier mot. Si les dirigeants de l'ICTU se sont bien gardés d'annoncer de nouvelles initiatives permettant aux travailleurs de manifester leur opposition à ces attaques, de nouvelles manifestations sont prévues dans de nombreuses villes par les groupes de chômeurs et des syndicats locaux, et à Dublin le 7 décembre, lors du vote du budget au Parlement irlandais. En tout cas, ce n'est ni dans les bureaux de vote ni dans la «grande négociation» à laquelle aspire la direction de l'ICTU, mais dans les entreprises et dans la rue, que se jouera l'avenir.

François ROULEAU



La corde au cou de la population laborieuse

La publication officielle de l'accord final entre le gouvernement irlandais, le FMI et l'Union européenne, le 28 novembre, est venue clarifier les conditions draconiennes imposées à l'Irlande.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser les gros titres des médias, le prêt concédé à l'Irlande ne sera pas de 85 milliards d'euros mais de 67,5 milliards, le gouvernement irlandais s'engageant à y ajouter 17,5 milliards d'euros pris dans ses propres réserves.

Où le gouvernement irlandais va-t-il trouver une telle

somme? Tout simplement dans les caisses de son Fonds national de retraites qui est censé destiné à faire face à une forte hausse du nombre des retraités à partir de 2025. Il est vrai que ce n'est pas la première fois que les retraites sont ainsi hypothéquées au profit des banques. Déjà, en 2008, le gouvernement avait puisé dans ce fonds pour financer sa prise de participation de 16% dans le capital de la deuxième banque du pays, Bank of Ireland.

Un autre aspect scandaleux de ce «sauvetage» est le taux d'intérêt scandaleux qu'il prévoit sur ces prêts – autour de 5,8% si le gouvernement

irlandais faisait appel à l'intégralité de la somme immédiatement – impliquant le paiement d'intérêts annuels d'un montant équivalent à près de la moitié du budget de l'enseignement, et cela sans compter le remboursement du prêt lui-même!

Un total de 35 milliards d'euros, pour moitié financé par ces prêts et pour moitié par les 17,5 milliards du fonds de retraite, devront être alloués à des injections de capital dans les banques irlandaises – soit près de deux fois le montant du budget social annuel de l'État irlandais. Moyennant quoi, la nationalisation de fait des trois

principales banques du pays sera complète, à laquelle s'ajouteront celles de deux grosses caisses d'épargne mutuelles – même si cela ne changera rien aux pratiques de ces institutions, puisque l'État se prive par avance de tout droit de regard dans leurs opérations.

Sur le papier, les 50 milliards restants du prêt sont destinés à permettre à l'État irlandais de pourvoir à ses dépenses courantes. Dans la réalité, cette somme garantira évidemment le service de la dette, mais surtout, comme l'indique le gouvernement lui-même, elle financera une extension du programme

de rachat de leurs dettes pourries aux banques irlandaises, mais aussi aux filiales locales de banques étrangères, comme Ulster Bank, quatrième banque du pays et filiale de la banque britannique Royal Bank of Scotland. Autant dire que ce «sauvetage» n'en est pas un – sauf pour les grandes banques européennes, qui à la fois en encaiseront les intérêts et en tireront la garantie que leurs prêts aux banques irlandaises seront honorés. Mais il constitue une corde au cou de l'économie irlandaise et surtout de sa population laborieuse.

F. R.

L'austérité encore aggravée

Les mesures d'austérité annoncées dans le budget de l'Irlande apparaissent de façon explicite comme une contrepartie aux prêts internationaux concédés au pays. Elles sont censées aboutir à réduire les dépenses annuelles de l'État de 10 milliards en 2014 (soit une baisse de 18%) et à augmenter ses recettes de 5 milliards.

Sur le plan des recettes, les mesures seront échelonnées, avec une hausse de la TVA de 21 à 23%, une diminution du seuil d'imposition et de nouveaux impôts locaux. Mais, bien sûr, il n'est question de toucher ni aux hauts revenus, ni au taux particulièrement bas de 12,5% de l'impôt sur les bénéficiaires.

Les coups impliqués par les 10 milliards de baisse des dépenses sont encore plus brutaux, car près de 60% de ces baisses doivent être réalisées dès 2011. Nombre de ces mesures prendront donc effet immédiatement.

Pour ce qui concerne le secteur public, elles constituent une

aggravation brutale de mesures déjà prévues dans le cadre d'un accord passé avec les syndicats en juin dernier. Ainsi, la baisse de 4% des retraites du secteur public, déjà prévue pour les futurs embauchés, est étendue à tous les salariés du public et même à ceux qui sont déjà en retraite. De même la diminution des effectifs, qui devait être réalisée par le jeu de mesures de flexibilité et de non-remplacement des départs en retraite, devient une réduction de 14%, y compris par le recours aux licenciements. Le gouvernement n'a même pas attendu le vote du budget pour s'y mettre. C'est ainsi qu'un syndicat enseignant dénonce le licenciement de plusieurs milliers d'auxiliaires au cours du mois écoulé, dénonce le fait que 1 200 d'entre eux se sont vu proposer immédiatement de reprendre leur emploi... mais sans être payés! Enfin, après la baisse des salaires du secteur public de 2009, sous forme de prélèvement «exceptionnel» pour la retraite, tous les salaires seront réduits de 10% pour les nouveaux embauchés.

De même, une baisse de 11% des allocations sociales avait été tacitement acceptée par les syndicats en juin. Il vient s'y ajouter une aggravation des mesures punitives visant les chômeurs de longue durée, à un moment où le taux de chômage atteint 14%, voire 50% dans certaines villes!

D'autres mesures contenues dans ce budget sont, elles, nouvelles. Ainsi la retraite d'État, dont le montant très faible est le seul revenu de la majorité des retraités, sera-t-elle gelée en valeur nominale et l'âge de la retraite repoussé progressivement de 65 à 68 ans.

Mais la plus scandaleuse de toutes ces mesures, et certainement celle qui a provoqué le plus de colère parmi les manifestants du 27 novembre, est la réduction de 11% du salaire minimum, applicable dès le 1^{er} janvier 2011, sous le prétexte hypocrite de «favoriser la création d'emplois». D'autant que ce salaire minimum sert de base d'indexation à bien des accords collectifs existants, ce qui veut dire qu'elle touchera non seulement les salaires



d'embauche (en général alignés sur le salaire minimum pour les travailleurs non qualifiés) mais qu'elle peut également toucher de très nombreux autres travailleurs qui sont couverts par ces accords.

À force de vouloir satisfaire l'avidité du patronat, cette fois le gouvernement irlandais a peut-être ouvert la boîte de Pandore en provoquant la riposte des travailleurs.

F. R.

• Portugal:

Succès de la grève générale

La grève générale du mercredi 24 novembre a été un succès. Les travailleurs portugais ont répondu massivement à l'appel des deux centrales syndicales du pays contre le plan d'austérité du gouvernement socialiste, qui a décidé à la fois de baisser les salaires, d'augmenter les impôts et de diminuer les prestations sociales.

Le plus visible dans ce mouvement a été la paralysie à peu près totale des transports et des services publics. À Lisbonne et à Porto, le métro était fermé, tout comme les navettes fluviales entre Lisbonne et les banlieues populaires de la rive sud du Tage. Dans les aéroports, cinq cents vols ont été annulés, de même que les trois quarts des trains et plus de la moitié des autobus. Les ports de Lisbonne et de Setubal étaient paralysés.

Dans l'éducation, la santé et la Sécurité sociale la grève a été suivie à 90% selon les syndicats, avec des écoles fermées et des hôpitaux en service minimum, les entrées réduites aux urgences. Les poubelles n'ont pas été ramassées dans toute une partie du pays. Les pompiers, les employés de la justice, les gardiens de prison ont largement suivi le mouvement, les policiers

et gendarmes faisant la grève des contraventions. Les services diplomatiques eux-mêmes ont été atteints: ainsi, en Chine, le consulat de Macao a dû fermer ses portes faute d'employés.

La mobilisation semble aussi avoir été forte dans le privé, même si la ministre du Travail prétend le contraire, en comptabilisant en même temps que les usines les ateliers familiaux, l'artisanat, les petits commerces, et même les travailleurs des «reçus verts», ces prestataires de services faussement indépendants qui fleurissent jusque dans la fonction publique. En particulier les travailleurs des banques et des usines de l'automobile, de la pâte à papier, de la chaussure et du liège ont massivement fait grève. Dans la grosse usine Autoeuropa de Palmela, du groupe Volkswagen, 90% des 3 600 travailleurs ont débrayé.

Cette participation du privé contredit la propagande patronale et gouvernementale opposant les fonctionnaires aux salariés du privé.

Les directions syndicales peuvent donc dire qu'elles ont réussi la plus grande grève jamais vue dans le pays. Le secrétaire général de la CGTP estime qu'il y a eu trois millions de grévistes, un salarié sur deux dans un pays qui a un peu moins de 12 millions d'habitants.

Mais, cette démonstration réussie, comment faire reculer le gouvernement et patronat? Car eux n'ont pas bougé. La ministre du Travail a répété que la marge de manœuvre du gouvernement était «pratiquement nulle». Le 26 novembre le Parlement a adopté le budget draconien contre lequel le monde du travail avait manifesté deux jours plus tôt. «Il n'y a pas d'autre alternative pour sortir le Portugal du centre d'une crise financière de grandes dimensions», a déclaré le Premier ministre socialiste, José Socrates.

Les «marchés», c'est-à-dire les organismes financiers,



continuent à spéculer sur la dette publique portugaise. Ils font tout pour que le gouvernement, comme celui de l'Irlande dernièrement, fasse des emprunts gigantesques à la Banque centrale européenne ou au Fonds monétaire international (FMI), emprunts qui serviront à la fois à «sauver» une fois de plus les banques (c'est-à-dire les mêmes financiers) et à leur servir des intérêts pendant des années.

Face à ces attaques qui ne faiblissent pas, les directions syndicales portugaises ne proposent que l'ouverture de négociations. La CGTP, proche du

Parti Communiste, félicite longuement les travailleurs pour leur combativité, mais limite son discours à réclamer que le smic passe de 475 à 500 euros et à dénoncer «des politiques imposées de l'extérieur qui provoquent appauvrissement, récession et chômage». Cela revient à excuser ministres et patrons portugais, et à reconnaître que les travailleurs n'ont aucun moyen réel de pression, puisque le mal vient de «l'extérieur». Pourtant une grève aussi forte, à la mesure de l'attaque gouvernementale, appelle une suite à la hauteur des enjeux.

Vincent GELAS

• Grande-Bretagne

Le mouvement étudiant se développe

Depuis la manifestation du 10 novembre à Londres, contre la hausse des frais de scolarité, le mouvement étudiant s'est développé.

Le 24, une première journée nationale d'action a eu lieu à l'appel de divers groupes étudiants (le syndicat étudiant ayant pris ses distances suite à l'invasion du siège du parti conservateur le 10). Des manifestations se sont déroulées dans une douzaine de villes au cri de « *Fight Back!* » (« *Ripostez!* »). Mais surtout on a vu surgir dans leurs rangs un grand nombre de lycéens et de très jeunes étudiants de l'enseignement supérieur court, avec leurs propres revendications – contre l'annonce de l'abolition de l'allocation de maintien dans l'éducation. En effet, celle-ci, dont le montant peut atteindre 150 euros/mois suivant les ressources familiales, est versée aux étudiants et lycéens de 16 à 18 ans et constitue un apport significatif pour les familles modestes.

Sans doute vexé par l'invasion du siège de son propre parti, Cameron avait préparé ses troupes pour le 24, en réactivant l'ACPO, l'association des hauts gradés de la police, jadis utilisée par Thatcher, en l'absence d'une police nationale officielle, pour coordonner la répression de la grève des mineurs. À Londres, la présence policière fut massive et brutale. Près de la moitié de la dizaine de milliers de participants furent pris dans les nasses formées par des rangs épais de policiers suréquipés. Certains restèrent ainsi pris au piège jusqu'à sept heures d'affilée, avant d'être relâchés par petits

groupes. Plus tard, la police à cheval chargea les groupes qui ne se dispersaient pas assez vite.

Dès le 24, une nouvelle journée d'action était appelée pour le 30 novembre et les occupations d'amphithéâtres universitaires se multipliaient pour la préparer. Il ne s'agissait que de petites minorités actives, mais qui eurent vite fait d'aller vers l'extérieur. Le 29, par exemple, étudiants et lycéens se joignaient à plusieurs centaines de travailleurs pour envahir le conseil municipal de Lewisham, au sud de Londres, qui s'appretait à voter des réductions budgétaires.

Lors de la journée du 30, les manifestants ont changé de tactique. Dans les grandes villes, d'innombrables petites manifestations ont joué à cache-cache avec la police, ce qui n'a pas empêché 153 arrestations à Londres. Pendant ce temps, d'autres groupes de manifestants ont envahi des mairies, comme à Birmingham et Oxford, des banques comme à Cardiff ou encore les locaux du parti conservateur comme à Aberdeen. Bien que le nombre de manifestants ait baissé ce jour-là, du fait de la neige et du froid glacial, le mouvement a pris une nouvelle ampleur, tant par le nombre de villes affectées que par le nombre d'occupations qui touche maintenant quarante universités.

De nouvelles journées de mobilisation sont prévues pour le 9 et le 11 décembre, dates auxquelles la loi sur les frais de scolarité doit passer au Parlement. Viendra alors la coupure des vacances scolaires. Mais d'ici là, bien des choses peuvent encore se passer.

François ROULEAU.

Manifestation étudiante à Trafalgar Square.



• Italie

Les étudiants en lutte

Les manifestations étudiantes se sont généralisées en Italie, au moment du vote par l'Assemblée du projet de loi de la ministre Gelmini sur l'Université. Occupations d'université et de monuments historiques, blocages d'établissements accompagnés de heurts avec la police se sont multipliés du nord au sud.

La ministre voudrait à tout prix faire passer son projet, qui doit encore passer au vote du Sénat, avant le vote de confiance prévu le 14 décembre et qui pourrait entraîner la démission du gouvernement Berlusconi. Elle

voit dans son projet rien moins qu'« *un changement d'époque culturelle* », « *balayant la culture égalitaire de 1968* ». Il prévoit un statut précaire pour les enseignants-chercheurs, l'institution de salaires au mérite, l'entrée dans les conseils d'administration des universités de représentants extérieurs « compétents en matière de gestion », qui pourraient les soumettre un peu plus aux intérêts privés.

Mais surtout, le projet s'inscrit dans une politique de coupes budgétaires, de privatisation et de sélection croissante en cours depuis plusieurs

années dans l'ensemble de l'éducation, avec la suppression de 130 000 postes programmée entre 2009 et 2013, ce qui signifie en particulier jeter sur le carreau des dizaines de milliers d'enseignants embauchés sous statut précaire.

Non seulement les manifestations étudiantes devraient donc continuer, mais elles pourraient toucher l'ensemble du système éducatif, contre une politique consistant à réduire massivement les crédits destinés à l'enseignement, à la recherche et à la culture.

André FRY

• Côte d'Ivoire : Dans l'attente des résultats de la présidentielle

Le poison de l'ethnisme, du régionalisme et de la xénophobie

Les résultats de l'élection présidentielle de Côte d'Ivoire ne sont pas encore connus. Mais les deux candidats en lice, le président sortant Laurent Gbagbo, et son ex-Premier ministre Alassane Ouattara, ont d'ores et déjà annoncé que chacun contesterait les résultats obtenus dans les régions contrôlées par l'autre.

Nos camarades de l'UATCI – Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes – dans leur journal *Le Pouvoir aux Travailleurs*, décrivaient ainsi le climat en Côte d'Ivoire, à l'approche de ce deuxième tour de la présidentielle.

Dans leur soif de s'accrocher ou de parvenir au pouvoir, aucun des deux camps n'hésitera à utiliser et à exacerber le sentiment d'appartenance ou

d'affinité ethnique.

À l'approche du deuxième tour, les partisans de Gbagbo ont déjà commencé à propager leur rengaine anti-Diaoula

dans l'espoir d'attirer des électeurs de Bédié [candidat éliminé après le 1^{er} tour] sensibles à ce thème. Les dirigeants du FPI [le parti gouvernemental] se relaient, de conférence en interview, de meetings en débats pour sous-entendre que Ouattara serait un « étranger », qu'il serait un « candidat par effraction ». Leurs discours puent la xénophobie et risquent de mettre le feu aux poudres. Il n'en faut pas beaucoup pour qu'au niveau des sympathisants du FPI, les

machettes deviennent le prolongement naturel du verbe. On entend déjà dans leur rang des paroles du genre : « Nous ne laisserons jamais notre pays dans les mains des étrangers ».

Le principal journal de la place, *Fraternité Matin*, qui avait pourtant été hier encore le principal vecteur de la propagande de « l'ivoirité » chère à Bédié, puis reprise à son compte par Gbagbo, se dit aujourd'hui « effrayé » par le danger que représente la résurgence de « la bombe tribale ».

Mais cette « bombe », ce sont eux, plus précisément les politiciens qui sont derrière eux qui l'ont fabriquée. Ce sont ces mêmes dirigeants politiques qui dans leur rivalité ont divisé le pays, qui l'ont coupé en deux, sans que la majorité pauvre y ait gagné autre chose qu'un peu plus de misère et un peu plus de souffrance.

Les travailleurs n'ont aucun intérêt à prendre à leur compte cette opposition ethnique ou régionaliste. Ce clivage n'est pas leur.

• Après les dernières révélations de WikiLeaks

Pour la « transparence », encore un effort !

Le site Internet WikiLeaks (qui a pour spécialité de publier des « fuites ») vient de faire connaître, avec l'aide de cinq journaux en Europe et en Amérique, le contenu de 250 000 télégrammes diplomatiques américains récents. Ces « câbles » lèvent un coin de voile sur ce qui se dit, sinon se trame dans les chancelleries, et sur la différence entre le langage public fleuri des diplomates et leurs propos moins enrobés d'hypocrisie lorsque, dans des notes à leur gouvernement, ils commentent les faits et gestes des dirigeants du pays où ils sont en poste

La publication de ces notes ne fera certes pas plaisir aux personnes citées, ni à leurs auteurs que cela place en porte-à-faux. Sarkozy n'est sûrement pas content de se voir défini comme « *susceptible et autoritaire* », ni Berlusconi qui est traité d'« *irresponsable, imbu de lui-même et inefficace* ». Mais après tout, ce sont les risques du métier.

Certes, ces câbles apportent bien des détails et précisions, mais c'est souvent sur des faits connus ou supposés. De plus, WikiLeaks ne publie aucun document classé « *top secret* », et si d'autres relèvent du « *secret* »,

l'immense majorité ne sont que « *confidentiels* ».

Pourtant, cela a provoqué la fureur du gouvernement américain qui est allé jusqu'à parler de « *crime contre l'État* », essayant jusqu'au dernier moment d'empêcher cette publication. Hors d'Amérique, cela a été un tollé parmi les diplomates. Nombre de commentateurs ou de personnages politiques ont protesté, tel l'ancien ministre socialiste français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, contre ce « *déballage généralisé* » qui, dit-il, n'a rien à voir avec la « *transparence* ».

Car les tenants de l'État dans les grandes puissances impérialistes ont des principes : les affaires de la bourgeoisie et de son État ne regardent pas la population. Le mot « transparence » dont se gargarisent volontiers les dirigeants des pays dits démocratiques cache le fait que, pour eux, la diplomatie, est faite d'accords secrets entre gouvernants que l'on cache aux peuples, car ils sont contre le secret, cette fois commercial, bancaire ou des affaires, est une arme dont usent les capitalistes de chaque pays pour masquer comment et à

quel point ils exploitent les travailleurs.

Tant mieux si WikiLeaks dévoile une petite partie de cette réalité-là, tout comme il avait, il y a quelques mois, en publiant les « carnets de guerre » de militaires américains en Irak, jeté un éclairage crû sur les massacres de civils, les exactions et les tortures que couvrent, sinon organisent les puissances impérialistes dans ce pays. Mais il reste encore beaucoup à faire pour mettre sur la table toutes leurs combines secrètes.

Pierre LAFFITTE

1917, La publication des archives du tsarisme

Dès qu'ils parvinrent au pouvoir en Russie, en octobre 1917, les bolcheviks entreprirent d'ouvrir les archives de la diplomatie tsariste et d'en publier le contenu, à commencer par les accords secrets entre la Russie et la France autour du dépeçage de l'Empire ottoman.

Ce faisant, les bolcheviks tombèrent sur des documents indiquant comment, pendant

au moins vingt ans, les autorités et la presse françaises avaient été régulièrement achetées par le gouvernement tsariste pour défendre ses intérêts. C'était si instructif sur les mœurs de la « démocratie » française que le régime soviétique décida d'éditer cela sous le titre : « *L'abominable vénalité de la presse* ». Près d'un siècle après, on imagine que les mœurs sont restées les mêmes.

Quant aux accords entre puissants pour influencer les gouvernements, préparer leurs interventions militaires, se partager les marchés, il y aurait tout intérêt, comme en 1917, à ce qu'ils soient étalés sur la place publique. Il y aurait certainement de quoi édifier les peuples sur ce que maçoillent leurs gouvernants.

P.L.

• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 131 (novembre 2010)

- France

Un bilan du mouvement du 7 septembre

- Irak

Un pion instable dans le jeu régional de l'impérialisme

-Moyen-Orient

Après l'échec programmé du sommet de Washington

- Brésil

Lula : la réussite du réformisme ?

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

• Suisse

Une « initiative » xénophobe

Un an après la votation contre la construction de nouveaux minarets sur le territoire helvétique, le parti d'extrême droite suisse UDC vient de faire parler de lui – c'était le but – grâce à son initiative proposant

le renvoi automatique des « étrangers criminels », qui a été adoptée à une courte majorité de 52,9 % des votants.

Seule un peu plus de la moitié des électeurs a jugé bon

de s'exprimer, et c'est donc 1,4 million d'entre eux qui ont approuvé le retrait automatique du droit de séjour à tout étranger condamné pour meurtre, viol, brigandage... ou perception abusive de prestations sociales. Si un texte de loi sortait de cette initiative, ce qui pose tout de même un problème aux autorités suisses, le pays ayant signé avec l'Union européenne un accord sur la libre circulation des personnes, une

femme de ménage étrangère qui ferait des heures « au noir » pourrait être automatiquement boutée hors de Suisse.

Les thèmes de propagande du parti populiste UDC n'ont guère varié : après la carte de Suisse hérissée de minarets en forme d'ogives nucléaires, les électeurs suisses ont eu droit aux moutons blancs chassant le mouton noir et, dernièrement, au brun moustachu musclé, étiqueté « violeur » qui pourrait devenir suisse après naturalisation... C'est à travers ce genre d'images xénophobes et simplistes que l'UDC occupe le terrain entre deux élections dans le petit pays de 7,3 millions d'habitants dont 22 % d'étrangers.

Il y a un an, ce n'est pas seulement sur les minarets que fantasmaient les

propagandistes démagogues à la Blocher : c'étaient aussi sur les travailleurs frontaliers venus de France. Dans une publicité contre la construction du CEVA, un transport ferroviaire rapide reliant les deux villes, l'UDC appelait à « *ne pas offrir un accès à Genève aux racailles d'Annemasse* ».

Quant aux députés UMP membres du groupe « droite populaire » qui ont applaudi des deux mains au résultat de la votation, ils ne font pas preuve d'originalité. Leur mentor Sarkozy, après avoir impulsé une campagne anti-Roms, n'a-t-il pas lui aussi il y a quelques semaines, parlé de déchoir de leur nationalité certains condamnés naturalisés depuis moins de dix ans ?

Viviane LAFONT



• Iran

Le régime des ayatollahs veut imposer la hausse des prix des produits de base

Selon la presse américaine, en faisant leurs courses dernièrement, les ménagères iraniennes ont découvert des hausses des prix inouïes: le prix du pain avait quintuplé, celui de l'huile doublé et celui de la viande de mouton triplé. Et le prix de l'essence ou du fuel devrait bientôt quadrupler!

Le régime des ayatollahs a en effet décidé de réduire les subventions qui maintenaient bas les prix des produits de première nécessité, la nourriture et les carburants. Ce serait la conséquence de difficultés financières que connaît le régime et qui ont engendré une spéculation à la baisse sur la monnaie iranienne.

Parallèlement on a assisté à une grève des négociants en or du bazar de Téhéran et d'autres villes du pays, en réaction à une taxe de 3 % que le gouvernement entendait imposer sur ces échanges. Auparavant, en juillet dernier, une bonne partie des commerçants du bazar avaient réagi contre une augmentation de l'impôt sur le revenu. Un commerçant avait été tué quand les milices gouvernementales avaient cherché à rouvrir de force le bazar.

Les dirigeants iraniens ont prévu les conséquences que les hausses des prix pourraient avoir, notamment le risque de voir le mécontentement populaire éclater. Il a programmé les hausses, un peu avant les nouvelles sanctions internationales que pourrait entraîner sa politique nucléaire, dans l'espoir de masquer sa responsabilité, et de pouvoir dire que ces augmentations sont la faute des ennemis du régime à l'étranger et de leurs complices dans le pays.

Mais les autorités ont

aussi augmenté de façon visible la présence de forces de répression autour de Téhéran, lançant des avertissements à la population, évoquant même l'existence d'une «conspiration», rien de moins.

Le 2 novembre, le procureur en chef de Téhéran a tenté de tourner la colère populaire contre les commerçants en déclarant qu'il poursuivait «ceux qui troubleraient l'ordre public» en fermant le bazar ou en engageant une spéculation à la hausse.

En fait, ce n'est pas la première fois que le régime des ayatollahs tente de remettre en cause le système des subventions puisqu'il avait déjà tenté de le faire à la fin de la guerre contre l'Irak, en 1988. Le sujet est évidemment très sensible pour les classes les plus pauvres. Au total, selon une évaluation du Fonds Monétaire International, les subventions représenteraient une aide de 4000 dollars par famille et par an. Le même FMI a calculé qu'avec la levée des subventions, les prix du carburant pourraient atteindre entre quatre et vingt fois leurs prix actuels.

Le régime se prépare donc à faire payer aux classes populaires le prix de ses difficultés et, face aux réactions prévisibles, il brandit déjà la menace de la matraque. Il n'est pas dit que cela soit suffisant pour les arrêter.

Jacques FONTENOY

• Moulins (Allier)

Deux syndicalistes en garde à vue

Lundi 29 novembre, deux syndicalistes de Moulins (SNCF et Potain-Manitowoc) sont restés de 10h à 17h30 en garde à vue à l'hôtel de police. Ils sont accusés d'outrages et d'insultes envers les policiers.

Les faits remontent au rassemblement du mardi 23 octobre organisé devant la préfecture de Moulins. Il était prévu de brûler deux effigies de papier, l'une de Nicolas Sarkozy,

l'autre de Laurence Parisot. Mais la police est intervenue, car pour elle, il y avait là «un outrage au chef de l'État».

Il s'en suivit une échauffourée entre policiers et manifestants à la suite de laquelle deux militants syndicaux ont été convoqués à l'hôtel de police. L'avocat des deux syndicalistes a déclaré: «C'est bien la première fois que je vois ça», «On met en garde à vue pour

n'importe quoi».

Les deux militants sont convoqués devant le tribunal correctionnel le 26 janvier 2011.

La police et la justice ont été promptes à intervenir. On ne les avait pas vues aussi rapides quand le groupe Potain-Manitowoc avait licencié plus de cent travailleurs en 2009 à Moulins!

Toute notre solidarité aux deux militants menacés!

Correspondant LO

• Sale ambiance dans la police

Le témoignage d'une policière

Une ancienne fonctionnaire de la police de l'air et des frontières (PAF), toujours dans la police publique aux éditions du Cherche-Midi sous le titre *Omerta dans la police* un témoignage sur ce qu'elle a vécu quand elle travaillait dans ce service. Elle dénonce les abus de pouvoir, de la hiérarchie comme du simple flic, l'homophobie, le racisme, le sexisme de cette institution, mais aussi la politique du chiffre, la «bâtonnite».

Entrée dans la police par vocation, c'est avec une certaine expérience professionnelle que Sihem Souid se retrouve à la PAF, à Orly. Bien notée et bien vue de ses chefs, elle a cependant un défaut: sa conscience. Témoin du harcèlement dont sont victimes deux de ses collègues, homosexuelles passées, elle choisit de les soutenir contre sa hiérarchie. Et, dès lors, sa situation personnelle va se dégrader.

Elle constate alors que le racisme ordinaire de ses collègues n'est pas réservé aux passagers venus d'Afrique ou du Maghreb mais qu'il peut aussi s'exercer à son encontre. Le livre donne de nombreux exemples du racisme qui pourrit la PAF, y compris vis-à-vis

des policiers d'origine africaine ou maghrébine. La hiérarchie ferme les yeux du moment que les «chiffres» sont là.

Faire du chiffre, additionner les expulsions, les reconduites à la frontière, c'est l'obsession des policiers. Non seulement, il y a les «vrais délinquants», par exemple ces immigrés qui tentent de passer la frontière avec de faux papiers achetés à prix d'or mais tellement mal faits qu'ils ne tromperaient pas un enfant. Mais il y a aussi les multiples abus de pouvoir des petits flics pour «faire du chiffre». Ici un père de famille venu du Maghreb avec son fils pour visiter Disneyland se voit refoulé parce qu'il n'a pas la somme en argent liquide nécessaire administrativement, et le fait qu'il ait une carte de crédit ne change rien à l'affaire. Là une femme de 85 ans retourne en Algérie après avoir visité sa famille en France. Profitant qu'elle ne comprend pas le français, le policier lui fait signer un papier comme quoi elle était clandestine en France, et cela l'empêchera désormais de pouvoir y revenir.

La hiérarchie n'est pas exempte d'abus de pouvoir, pouvant à l'occasion détourner les amendes que les compagnies

doivent payer quand on trouve des clandestins à bord de leurs avions. L'auteur a témoigné auprès de l'IGS contre le directeur de la PAF d'Orly, corrompu.

Le tableau ainsi dressé n'est pas à l'honneur de l'État français. Certes tous les policiers ne sont pas indignes, mais le gros de la troupe laisse faire les pires représentants de la corporation et regarde ailleurs quand un collègue dénonce les dérives.

On comprend la révolte de cette jeune policière, persuadée de jouer un rôle utile au service de la population, lorsqu'elle découvre la réalité du métier. On ne peut aussi que reconnaître son courage pour avoir mis cette réalité sur la place publique, ce qui n'a certainement pas fini de lui valoir des ennuis. Mais les maux qu'elle dénonce ne sont malheureusement pas fortuits, ils découlent logiquement du rôle que le gouvernement fait jouer à un service proposé théoriquement à la lutte contre la délinquance et à la protection des citoyens mais qui exécute, en fait, toutes les sales besognes de l'État, et en particulier l'application d'une politique réactionnaire et xénophobe.

J. F.



• **25 novembre 1910**

Condamné à mort parce que syndicaliste

Il y a cent ans, le samedi 25 novembre 1910, Jules Durand, secrétaire du syndicat des charbonniers du Havre, était condamné à mort. Le tribunal de Rouen l'avait jugé coupable de « complicité morale » dans l'assassinat d'un certain Dongé.

L'affaire remontait à deux mois. En pleine grève des charbonniers du Havre, les dockers qui chargeaient et déchargeaient le charbon dans les soutes des bateaux, Dongé, un jaune notoire, décéda des coups reçus lors d'une bagarre d'ivrognes. Le patronat local, décidant de tirer profit de cet événement, trouva et stipendia des témoins pour affirmer à la police et à la presse que la mort de Dongé avait été votée en assemblée générale des grévistes. Les autorités du gourdin et celles de la plume n'ayant rien à refuser au patronat, Durand et plusieurs de ses camarades furent arrêtés. Les charbonniers reprirent le travail sans avoir rien obtenu.

Les accusations contre Durand et les autres militants ne tenaient pas debout. Non seulement les grévistes n'avaient évidemment pas voté quoi que ce soit contre Dongé, mais Durand les avait prévenus contre toute forme de provocation. Car la colère des charbonniers risquait d'être à la mesure de leur exploitation. Ils étaient à l'époque quelques milliers à descendre dans les soutes des transatlantiques et des navires charbonniers pour pelleter le charbon. Embauchés à la journée, payés au rendement, soumis au bon vouloir des contremaîtres, risquant leur vie sous les éboulements à fond de cale, silicosés, les charbonniers étaient de plus tellement mal payés

qu'une soupe populaire était installée à demeure sur les quais. Le patronat avait pris soin qu'y soient aussi installés en permanence de nombreux débits d'alcool et un poste de police.

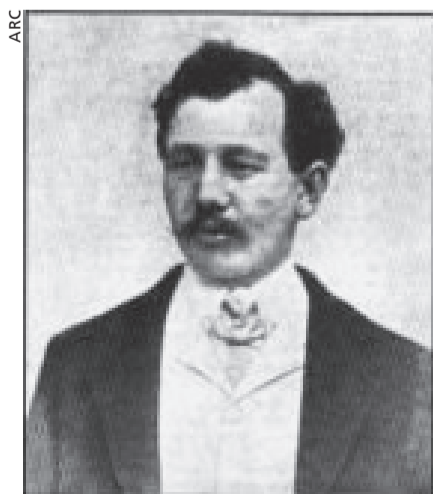
Ce sont ces « damnés de la terre » que Jules Durand et quelques militants avaient entrepris d'organiser en formant un syndicat, affilié à la CGT. Et c'est bien parce que ce jeune syndicat, déjà fort de quelques centaines de membres, menaçait de grandir encore que le patronat du Havre tenait à le briser.

Cet épisode de la lutte de classe, comme il y en avait d'autres dans le pays à cette époque, prit une tournure nationale à cause de l'outrance de la condamnation à mort. Que la justice soit aveuglément pour le patronat, les travailleurs et le mouvement ouvrier en avaient l'habitude. Mais condamner à mort un homme pour le simple fait d'être un militant ouvrier, cela souleva l'indignation.

Le lundi suivant le verdict, des milliers de travailleurs, et pas seulement des charbonniers, débrayaient au Havre et se rassemblaient pour exiger la révision du procès. La CGT et le Parti Socialiste entamèrent une campagne en ce sens, ponctuée de meetings et de manifestations dans toutes les villes de France. Jules Durand fut finalement libéré le 16 février 1911. Mais la prison, et probablement l'injustice, avaient eu raison de lui, il dut être interné et il finit ses jours dans un asile psychiatrique. La justice ne le réhabilita pleinement qu'en 1918.

Aucun patron du Havre, aucun juge, aucun accusateur rétribué ne fut jamais inquiété.

Paul GALOIS



• **Martinique**

Procès contre Ghislaine Joachim-Arnaud Les patrons veulent se venger

Le 15 décembre, Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGT Martinique et dirigeante de l'organisation trotskyste antillaise Combat Ouvrier, est assignée devant le tribunal correctionnel de Fort-de-France pour « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, à l'égard d'un groupe de personnes ». En l'occurrence, il s'agit des Békés, c'est-à-dire des descendants des propriétaires d'esclaves qui, aujourd'hui encore, dominent l'économie de l'île.

À l'origine de la plainte, on trouve Jean-François Hayot, membre d'une des plus puissantes familles de Békés qui ont la mainmise sur l'économie de l'île. Il reproche à Ghislaine Joachim-Arnaud d'avoir repris, dans une émission télévisée, le slogan de milliers de manifestants de la grève générale de février 2009, disant en créole : « La Martinique est à nous, la Martinique n'est pas à eux. Une bande de Békés, profiteurs, voleurs, on les foutra dehors ».

C'est le monde à l'envers. S'il y a bien une discrimination et une violence qui s'exercent aux Antilles, c'est celles du patronat dans son ensemble à l'égard de la population pauvre. C'est l'exploitation de toute une population, maintenue dans le chômage ou payée des salaires



Durant le mouvement de 2009.

de misère par quelques familles qui effectivement contrôlent toute l'économie, depuis le commerce, la distribution, l'import-export jusqu'aux grandes exploitations agricoles.

Des milliers de manifestants ont crié leur colère contre les Békés, et par extension, contre l'ensemble des patrons. S'ils veulent les rejeter hors de l'économie, si la secrétaire de la CGT Martinique reprend ce slogan à son compte, quoi de plus normal ?

En fait, il s'agit d'un nouveau procès colonial intenté par le lobby possédant de la Martinique, doublé d'une vengeance à l'égard de la dirigeante du principal syndicat de la Martinique et de l'organisation Combat

Ouvrier. C'est aussi un procès inique visant les milliers de grévistes du mouvement de 2009.

Pour revenir sur les véritables raisons de ce procès, le Comité de soutien à Ghislaine Joachim-Arnaud organise une conférence de presse à Paris, lundi 6 décembre. Lutte Ouvrière s'associe à cet appel, et invite tous les représentants de syndicats ou d'associations luttant aux côtés des travailleurs à y participer.

**Lundi 6 décembre à 15h30
Salle Jean-Jaurès, à la Bourse du travail
3, rue du Château-Rouge – M^o République**

• **Vénissieux (Rhône)**

Expulsion empêchée d'un lycéen étranger

Mardi 15 novembre, un lycéen en bac pro au lycée professionnel Marc-Seguin de Vénissieux a été arrêté par la police dans Lyon. Sans papiers, il a été emprisonné au centre de rétention de Saint-Exupéry.

Sous le coup d'une obligation de quitter le territoire, Moetez risquait l'expulsion du jour au lendemain. Il n'a commis aucun délit : il a simplement 18 ans, alors qu'il est arrivé en France à l'âge de 15 ans pour rejoindre son père, travailleur tunisien y résidant depuis des années. Son cas n'est pas isolé, il existe de nombreux jeunes étrangers vivant avec un de leurs parents en France et faisant leur scolarité, mais qui dès leur majorité, tombent sous

le coup de l'arbitraire de l'État qui peut les renvoyer aussitôt.

Dès que la nouvelle a été connue au lycée, elle a scandalisé de nombreux enseignants et élèves qui se sont mobilisés pour le faire savoir, lui rendre visite tous les jours au centre et organiser pétition, distribution de tracts, manifestations, et contacter la presse.

Mardi 23 novembre, une centaine de personnes se sont retrouvées devant le lycée, rejointes par d'autres enseignants, des élus municipaux de la commune et le père de Moetez. Il était important pour tout le monde de montrer au père et au fils qu'ils ne sont pas seuls. Le lendemain et le surlendemain, des dizaines de manifestants, soutenus par RESE, se sont rassemblés sous

les fenêtres du préfet de Lyon, pour dénoncer cette arrestation et exiger la libération de Moetez. Par ailleurs, des députés et sénateurs PC et PS ont adressé à la préfecture des courriers de soutien au jeune lycéen.

Finalement, le vendredi 26 novembre, le préfet a libéré Moetez, à la grande joie de tous ceux qui s'étaient mobilisés, et a accordé une autorisation provisoire de séjour. Moetez n'est donc plus expulsable, même si sa situation reste précaire, et nécessiterait une carte de séjour définitive. Le sentiment général est que la mobilisation a payé et qu'il faut rester vigilants. C'est bien parce que l'entourage du jeune a fait du bruit que la préfecture a reculé.

Correspondant LO

• Des chômeurs sans indemnités pendant des mois

L'État employeur méprise ses salariés

Des dizaines de milliers de chômeurs doivent attendre des mois avant de pouvoir toucher les indemnités auxquelles ils ont droit lorsqu'ils perdent leur emploi. Ce sont les travailleurs employés par l'État sous contrat précaire et qui, lorsque leur CDD arrive à terme, attendent que leur administration veuille bien les payer.

Sous prétexte que leur emploi est théoriquement garanti pour les fonctionnaires, l'État ne paie pas de cotisations-chômage. Les salariés qu'il a embauchés à titre précaire ne peuvent donc pas faire appel à Pôle emploi pour percevoir une allocation-chômage, et c'est l'administration qui est chargée de les indemniser. Or

celle-ci traîne avant d'effectuer son premier versement et, comme en plus les contractuels de la fonction publique n'ont pas droit à une prime de précarité à la fin de leur contrat, cela signifie qu'il ne leur reste que le RSA pour vivre.

L'État emploie 874 000 précaires, soit 16 % de ses effectifs, pour lesquels la sécurité de

l'emploi ne veut rien dire. Le pourcentage de non-titulaires grimpe même jusqu'à 30 % dans la fonction publique territoriale, c'est-à-dire les employés des régions, des départements et des communes. Dans l'Éducation nationale, le nombre de contractuels ou de vacataires est en constante augmentation, et un quart d'entre eux sont affectés sur des emplois pérennes, c'est-à-dire qu'un précaire en remplace un autre dès lors que le contrat arrive à terme.

En début d'année, Sarkozy avait dénoncé le recours à des

contrats courts dans la fonction publique, Éric Woerth parlait, lui, de « pratiques abusives ». Georges Tron, le nouveau secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, parle d'ouvrir des négociations avec les syndicats pour y mettre fin, déclarant que « si l'agent est toujours présent six, huit, dix ans » après la signature de son premier contrat, « c'est que le besoin était permanent ». Monsieur de La Palisse n'aurait pas dit mieux ! Mais le passage des déclarations aux actes ne se fait pas, d'autant moins qu'avec la baisse des effectifs l'État a de plus en plus

recours aux précaires lorsque la machine se grippe par manque de personnel.

L'État licencie, emploie des travailleurs précaires pour remplacer des titulaires et tarde à leur verser leur dû quand il les licencie. Bref, il se conduit comme n'importe quel patron sans scrupules. Le seul « privilège » accordé à tous les précaires travaillant dans la fonction publique est de devoir courir après les indemnités auxquelles ils ont théoriquement droit.

M. L.

• Procès de la dioxine en Isère

Les pollueurs ne seront pas les payeurs

Le procès d'une pollution à la dioxine, liée à un incinérateur d'ordures ménagères construit à Gilly-sur-Isère, vient de s'ouvrir à Albertville.

L'affaire remonte aux années 2000. Suite à la plainte de plusieurs associations de riverains, cette usine appartenant au Syndicat intercommunal du secteur d'Albertville (Simigeda), regroupant une cinquantaine de communes, et exploitée par Novergie, filiale du groupe Suez-Environnement, fut fermée administrativement le 24 octobre 2001. Des analyses avaient révélé des taux de dioxine dépassant jusqu'à 750 fois les normes maximales autorisées à l'époque. Depuis sa mise en service, cet incinérateur avait fonctionné sans surveillance et au mépris des normes de sécurité. Dans un rayon de dix kilomètres, les habitants de 26 communes, représentant 41 000 personnes, avaient donc subi ses fumées

toxiques pendant des années. Mais cette pollution avait également contaminé le bétail ainsi que les œufs et les produits laitiers de cette région très agricole, et des milliers d'animaux durent être abattus. Des cas anormalement élevés de cancers ont aussi été enregistrés dans la population de la région.

Durant des années, les habitants ont dû se battre pour faire cesser cette pollution et faire reconnaître leurs droits, alors que la préfecture et le Simigeda, présidé par le maire UMP d'Albertville, multipliaient les déclarations rassurantes et traînaient les pieds.

Comme par hasard, quelques mois avant le procès qui vient de s'ouvrir, le Simigeda a été dissous, ce qui a entraîné l'abandon des poursuites à son encontre. De même le tribunal n'a pas jugé utile de citer à comparaître l'ancien préfet de Savoie, ni l'ex-président du Simigeda, invoquant le fait qu'ils avaient été blanchis lors

de l'instruction. Quant au directeur de Novergie, il renvoie la responsabilité de cette affaire sur le syndicat intercommunal dissous.

Une chose est également sûre, il n'est pas question dans ce procès de juger des effets de cette pollution sur la santé des

riverains. On comprend que les représentants des riverains aient constaté que « personne n'est responsable », et conclu « On se moque de nous », beaucoup manifestant leur colère en quittant la salle d'audience.

Il y a donc peu à attendre de la justice dans ce scandale

comme dans beaucoup d'autres liés à des questions de pollution : la complicité des élus, des représentants de l'État et des grands groupes industriels est évidente, comme leur mépris commun pour la santé publique.

Roger MEYNIER

• SNCF limoges

Des trains voyageurs et fret supprimés

Depuis trois ans, un train direct, composé de voitures TGV, circulait chaque jour entre Brive (Corrèze) et Lille. Il offrait à la population des départements de Corrèze, Haute-Vienne, Creuse, Indre, Cher et Loiret une liaison avec la banlieue parisienne, les aéroports (arrêt à Roissy) et le Nord, en évitant la traversée de Paris. Sa fréquentation, de 400 voyageurs par jour en moyenne, était conforme aux prévisions.

Seulement voilà : lors du renouvellement du contrat, la SNCF demande aux régions Limousin et Centre de faire passer leur contribution

de 1 million à 3,5 millions d'euros par an chacune ! Devant le refus des Régions, la SNCF a décidé de ne plus faire circuler ce train que quatre jours par semaine à partir du 12 décembre.

Voilà comment la population paye deux fois le train : une fois en achetant son billet, une autre en payant les impôts locaux.

Mais ce n'est pas mieux du côté des marchandises. Chaque semaine, des citernes de lessive de soude vont de Fos-sur-Mer à Saillat (Haute-Vienne) pour l'usine de papeterie International Paper. Le transport ne se fera désormais

plus par fer mais par route, avec les risques que cela représente : vingt à trente camions de ce produit dangereux vont traverser le pays. Déjà, le gaz liquéfié destiné à la compagnie Primagaz des Bardys, qui était livré par train, est livré par camion depuis trois ans.

Pour faire des économies, la SNCF et les industriels sont prêts à prendre tous les risques qu'implique le transport de matières dangereuses par camion, sur des routes où circulent en même temps des millions de voitures et où les accidents ne sont pas si rares.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

À la SNCF, on ne nous transporte pas, on nous roule

Lundi 29 novembre, le train parti de Clermont-Ferrand à 10 h 29 est arrivé à Paris gare de Lyon à 16 h 25, soit avec plus de deux heures trente de retard, avec les conséquences gênantes qu'on imagine pour la plupart des voyageurs.

Une panne de locomotive

en gare de Moulins en est la cause. Il a fallu la remplacer par une autre venant de Nevers, et le train est reparti à 120 km/heure au lieu de 160 km/heure.

Il est de plus en plus fréquent que des retards aient lieu sur ce trajet à cause du matériel vétuste : les wagons

ont plus de 35 ans et, surtout, il manque du personnel pour l'entretien des voies et du matériel.

Voilà où mène la politique constante d'économies de la SNCF.

Un lecteur



Usine d'incinération d'ordures ménagères à Gilly-sur-Isère en 2005.

Renault supprime 3 000 postes de travail et augmente l'exploitation

Les médias ont largement relayé l'annonce faite par Renault le 23 novembre d'un plan de départs anticipés dès cinquante-huit ans. Le texte sur le recul de l'âge de départ à la retraite venant juste d'être publié au Journal officiel du 10 novembre, les commentateurs n'ont parfois pas hésité à présenter cela comme une sorte de fronde du PDG de Renault.

L'annonce d'une possibilité de partir plus tôt a bien évidemment soulagé bon nombre de travailleurs qui avaient vu s'évanouir cet espoir depuis l'arrêt en 2006 du dernier plan de départs anticipés. Mais, malheureusement pour eux, tous ceux qui ont exercé les métiers les plus pénibles ne pourront pas pour autant partir plus tôt.

Et puis surtout – de cela aucun média ne s'est fait l'écho – il ne s'agit que d'un aspect d'un plan plus général. Profitant de ce que le dispositif rencontre l'adhésion de tous ceux qui espèrent en bénéficier, la direction de Renault veut mettre en place toute une série de mesures dirigées contre les travailleurs pour diminuer encore les effectifs.

Ce plan de départs comporte de nombreuses restrictions écartant de fait presque tous les travailleurs qui ne sont pas en production. Il est de plus limité dans le temps. Il est en principe réservé aux salariés de production de plus de 58 ans, ayant quinze ans de chaîne, ou 10% d'invalidité, ou une restriction d'aptitude mais... à condition qu'ils puissent liquider leur retraite à taux plein dans les trois ans. Cette seule condition écarte de fait nombre de travailleurs, notamment immigrés, travaillant ou ayant travaillé sur les postes durs largement plus longtemps que quinze ans, souvent plus de trente ans, mais qui n'auront pas pour autant acquis toutes leurs annuités dans ce laps de temps.

Les chiffres communiqués par la direction sont d'ailleurs éloquentes : elle distingue l'effectif potentiel et l'effectif de ceux qui pourraient adhérer à son

dispositif, les seuls qui, de fait, pourraient réellement partir. Sur 6 396 travailleurs concernés, ils sont moins de la moitié : 2 959.

Et puis tous ces départs n'entraîneront pas pour autant des embauches. Ceux qui restent devront, cette fois encore, subir une aggravation de leurs conditions de travail, et ce d'autant plus que la baisse de l'effectif ne va pas se faire que par ce biais.

La direction cherche par tous les moyens à augmenter la productivité. Avec ce plan, elle systématiserait aussi la pratique des « prêts » de personnel entre les divers établissements du groupe, pratique que l'on connaît depuis fin 2008. Ainsi dans les ateliers de Flins sont venus de nombreux travailleurs de Cléon, de Sandouville, et même de Douai, usines qui connaissent les jours de chômage à répétition. C'est en fait un système d'intérim interne à Renault, qui lui évite d'embaucher quitte à bousculer la vie des travailleurs. Concrètement, après la flexibilité des horaires de travail, maintenant, c'est la flexibilité du site où l'on travaille.

Mais il y a encore pire : c'est la mobilité pour, paraît-il, « découvrir un nouvel emploi ». La direction veut aussi institutionnaliser les mobilités à l'extérieur de Renault, les prêts de main-d'œuvre par convention, et les mutations concertées dans d'autres entreprises à titre provisoire ou définitif.

Ceux qui pourront bénéficier de ce plan et partir en préretraite à cinquante-huit ans en seront très certainement contents. Mais, en l'absence d'embauche, il entraînera une aggravation des conditions de travail et de vie pour tous ceux qui resteront dans les ateliers et les bureaux.

Ce n'est pourtant pas une fatalité. Renault a accumulé des bénéfices pendant ces années. Au premier semestre 2010, le bénéfice a été de 823 millions d'euros. L'entreprise a donc les moyens de maintenir le nombre d'emplois, en répartissant le travail entre tous, tout en garantissant les salaires. C'est à cela qu'il faudra contraindre Renault.

Correspondant LO

• Université Pierre-et-Marie-Curie (Paris – Jussieu)

Le service de ménage en grève contre les licenciements

Depuis le 23 novembre les employés du service de ménage de l'université Pierre-et-Marie-Curie, autrement dit l'université de Jussieu, à Paris, sont en grève contre le licenciement de la moitié d'entre eux.

La cinquantaine de travailleurs (principalement des femmes) embauchés pour l'entretien du campus sont pour moitié des fonctionnaires ou CDI et pour moitié des salariés en CDD, souvent depuis des années. Comme dans toute la fonction publique, la précarité s'est généralisée dans cette université dont la présidence s'est régulièrement illustrée par son soutien à la politique gouvernementale, notamment à la loi d'autonomie des universités (LRU). Outre la précarité du personnel qu'elle embauche, l'université fait également de plus en plus appel à des entreprises privées prestataires pour l'entretien de certains secteurs.

Depuis le 18 novembre, face à l'éventualité du non-renouvellement de tous les CDD fin décembre, les travailleurs du service, tous statuts confondus, se sont mobilisés, avec l'aide de la CGT de l'UPMC. Une pétition a recueilli en dix jours 4 500 signatures parmi le personnel et les étudiants de l'université, et à partir du 23 novembre tout le service s'est mis en grève.

La direction a calomnié et injurié les grévistes, ce qui n'a fait que rajouter à l'indignation

du personnel ; un responsable de la sécurité a tenté de forcer le piquet de grève, avant d'être lui-même rappelé à l'ordre par la police!

Après deux jours de grève, et des poubelles qui commençaient à déborder, la direction a dû amorcer un recul. Le 25, elle annonçait que sur les 27 CDD, 21 seraient renouvelés ou recrutés. Cela n'a pas mis fin à la colère des grévistes pour qui il

n'était pas question de laisser tomber leurs six collègues restants, ainsi jetés comme des Kleenex. Le 26, un rassemblement réunissait 150 personnes sur le campus, criant : « Fac d'excellence, licenciement d'excellence! ».

Dans la foulée, la grève a été reconduite pour exiger « zéro licenciement ».

Correspondant LO



• Arkema – Jarrie (Isère)

Première victoire des salariés du nettoyage

Le 17 novembre, les salariés du nettoyage de l'usine Arkema de Jarrie, près de Grenoble, avaient fait grève et s'étaient rassemblés devant l'usine. Ils entendaient protester contre la dégradation de leurs conditions de travail car, depuis le renouvellement du contrat de nettoyage et le changement de société, ils doivent faire plus de prestations, avec moins d'heures de travail et moins de personnel. Au point que les postes sont devenus intenables

et que les sanctions tombent.

Les salariés du nettoyage réclamaient donc également la levée immédiate de toutes les sanctions. Ils exigeaient aussi que les contrats de travail à temps partiel passent à plein temps, et l'embauche de deux salariés supplémentaires.

Finalement, suite à cette grève et au rassemblement du 17 novembre, une salariée menacée de sanction a reçu un avertissement... et le même jour

une autre lettre l'informant de la levée de la sanction.

C'est une première victoire qui est le résultat de la mobilisation de tout le personnel du nettoyage, comme de celui d'Arkema. Un premier pas prometteur pour régler la question des embauches, car il est toujours impossible de réaliser les tâches demandées par l'entreprise de nettoyage et Arkema avec si peu de personnel.

Correspondant LO



• Congrès du Parti de Gauche

Des habits neufs, une politique usée

Du 19 au 21 novembre, le Parti de Gauche a tenu son deuxième congrès au Mans. Créé en janvier 2009, à l'initiative, entre autres, de Jean-Luc Mélenchon, alors sénateur PS de l'Essonne, et de Marc Dolez, député PS du Nord qui avaient quitté le Parti Socialiste à l'issue de son congrès de Reims de novembre 2008. Deux ans plus tard, il revendique 7 200 adhérents. 53 % d'entre eux, soit 3 830, ont pris part aux votes sur les textes soumis à la discussion pendant la période préparatoire au Congrès.

À l'occasion de ce congrès, Jean-Luc Mélenchon a réaffirmé que l'objectif de son parti était de rassembler, à la gauche du Parti Socialiste, « l'ensemble des composantes militantes de la gauche écologiste, sociale et républicaine de rupture » avec pour objectif de « changer le rapport de forces à l'intérieur de la gauche ». Autrement dit tenter de concurrencer électoralement le Parti Socialiste et Europe-Écologie-Les Verts.

Mais Mélenchon a surtout pris date pour l'élection présidentielle de 2012. Il appelle à la « révolution citoyenne », formule qu'il a substituée à celle qu'il avait d'abord utilisée, la révolution par les urnes. Et il ne cache pas que son parti se veut un parti de gouvernement. « La radicalité comme je la comprends, elle est très concrète et

gouvernementale » précise-t-il. Mais gouverner avec qui, sinon avec les autres composantes de la gauche de gouvernement ?

Pour « peser dans les échéances électorales », comme il le prétend, le Parti de Gauche a conclu depuis 2008, avec le Parti Communiste, une alliance électorale, le Front de gauche, rejointe en 2009 par la Gauche Unitaire de Christian Picquet, transfuge du NPA qui, lui, avait refusé de s'y joindre. Cette alliance, reconduite en 2010 pour les élections régionales, devrait l'être pour les cantonales de mars 2011 et pour la présidentielle de 2012. Sauf que lors des élections régionales, dans un certain nombre de régions, les instances locales du PCF ont refusé l'alliance avec le Parti de Gauche, voyant clairement dans l'opération Mélenchon une tentative d'aspérer l'électorat du PCF.

En vue de la présidentielle, Mélenchon a cultivé un style – son « populisme » – qui plaît à une partie de l'électorat, y compris du PCF. Sa présence dans les médias lui donne sans doute, pour la désignation du candidat du Front de Gauche à la présidentielle, un longueur d'avance sur André Chassaigne, que le PCF a mis sur les rangs, symboliquement, pour faire pièce à Mélenchon. Mais quoi qu'il en soit du candidat, en quoi peser un peu plus sur le plan

électoral pour se trouver en meilleure position pour négocier une place dans un gouvernement de gauche peut-il constituer une perspective pour les travailleurs ?

Prétendre, ou laisser entendre qu'il suffirait de quelques postes de ministres de plus dans un gouvernement de gauche pour changer le rapport de forces en faveur des travailleurs, c'est une tromperie. On a suffisamment vu que ce sont les patrons, les banquiers, les financiers qui imposent leur politique aux gouvernements, de droite ou de gauche. Les militants du Parti Communiste, et ses électeurs, en ont fait la triste expérience, à partir de 1981, quand la gauche a accédé au pouvoir. Ni les députés du PCF ni ses ministres n'ont empêché le gouvernement de gauche de mener la même politique que la droite. Le Parti y a perdu ses électeurs, et démoralisé ses militants. Faut-il donc recommencer la même chose, sous le nom de Front de Gauche ?

C'est dans les entreprises, dans la rue, par le moyen des grèves et des manifestations, que le rapport de forces peut changer en faveur des travailleurs. Et si un front doit se constituer, c'est d'abord autour de leurs revendications essentielles, et de la lutte pour les imposer.

Jean-Jacques LAMY

• L'élection des « conseillers territoriaux »

Une démocratie bien sélective

Une loi vient d'être adoptée précisant le mode d'élections des futurs conseillers territoriaux en 2014. Si les petits calculs de l'UMP se vérifient, cette réforme électorale devrait lui être favorable.

Le 14 janvier dernier, Sarkozy avait déclaré que selon son « expérience longue de la vie politique » il pensait « que ceux qui pensent gagner une élection en modifiant le mode de scrutin n'ont aucune expérience de la vie politique ». C'est pourtant bien ce que l'UMP tente de faire pour ravir la première place détenue par le Parti Socialiste dans les conseils régionaux et généraux. Cette dominante PS ne constitue pas un bouclier protégeant les travailleurs des attaques du gouvernement. Cependant, c'est un souci pour les politiciens UMP, partis à la recherche du mode de scrutin magique qui leur permettrait de récupérer des sièges.

La recette en question consiste à remplacer les quelque 6 000 conseillers généraux et régionaux par 3 485 conseillers territoriaux qui siègeront à la fois dans les assemblées régionales et départementales. Après plus de deux ans de tractations à l'intérieur de l'UMP, entre l'UMP et les centristes, c'est finalement un scrutin calqué en gros sur celui des élections cantonales qui a été adopté. Il se traduit par une surreprésentation rurale, plutôt favorable à la droite. Et comme aucune contrainte

sérieuse n'empêche les grands partis de favoriser les candidats-hommes, leur tendance risque aussi de s'affirmer de façon éhontée, comme c'est le cas pour les conseillers généraux qui ne sont qu'à 13,3 % des femmes. Un scrutin de listes tendant à instaurer la parité, tel qu'il s'est appliqué aux élections régionales, a été écarté.

Par ailleurs, la difficulté pour les courants minoritaires d'avoir des élus a été renforcée. En effet, pour pouvoir se présenter au deuxième tour, il fallait obtenir 10 % des voix des électeurs inscrits aux élections cantonales et 10 % des suffrages exprimés aux régionales. La barre est relevée à 12,5 % des électeurs inscrits. Et il faut croire que cette mesure était d'importance dans les petits calculs de l'UMP, puisque la barre des 12,5 % s'appliquera dès les prochaines élections cantonales, en mars prochain, sans même attendre 2014.

Au Parlement, le PS a protesté contre cette réforme. Cependant, un seuil de 12,5 % existe déjà pour pouvoir figurer au deuxième tour des élections législatives, et le PS s'était gardé de le mettre en cause quand il était au gouvernement entre 1997 et 2002. Car quand il s'agit d'introduire des règles qui font bon marché du choix des électeurs, la droite montre son savoir-faire, comme on le voit actuellement, mais elle n'en a pas le monopole.

Jean SANDAY

• On nous communique Inflammable, par la Compagnie Jolie Môme

D'après une pièce de Thierry Gatinet qui met en scène la lutte des travailleurs dans une usine, suite à l'annonce de sa fermeture.

« ...les ouvriers d'Olfatritrik décident de faire parler d'eux, de tenter le tout pour le tout, d'aller jusqu'au bout... Espérant qu'un jour cet aphorisme de Jacques Prévert: un ouvrier c'est comme un vieux pneu quand il y en a un qui creve on ne l'entend même pas crever, ne soit plus qu'un mauvais souvenir. »

Au théâtre La Belle Étoile 14, rue Saint-Just, à La Plaine-Saint-Denis (métro Porte-de-La-Chapelle, Bus 153 ou 302, arrêt: Église de La Plaine).

Du 19 novembre au 19 décembre 2010, du jeudi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h.

Réservations conseillées au 01 49 98 39 20

Tarifs: 18 et 10 euros.

Possibilité de restauration légère sur place avant la représentation.